



he



Fonds Desarcy-Robyns/Province de Liège

2 à 12

s o m m a i r e

Bibliothèques

Les résultats de l'enquête Libqal
page 2

Influenza

Désormais, il y a grippe, et grippe...
page 4

Relations conflictuelles

Un colloque sur la mémoire
page 5

La chimie des insectes

Journée d'études à Gembloux
page 7

Formation continuée

Le catalogue ULg s'étoffe
page 9

4 questions à

Sebastian Santander, chargé de cours au département de science politique
page 12

Liège en effervescence

Un livre redécouvre les années 1970

C'est un livre qu'on attendait. Un livre nécessaire pour ceux qui ont été les témoins de l'ébullition extraordinaire qu'a connue Liège durant les années 1970. Une façon de faire revivre les multiples facettes d'une époque de libre gestation et de créativité débridée dont ils n'avaient peut-être perçu qu'une petite partie. Un livre nécessaire aussi pour la génération qui a suivi, celle qui est née dans le courant de cette décennie et sera sans doute heureuse de voir enfin l'évocation nostalgique de ces "années bénies" se transformer en information. Car il est vrai que la question de la transmission, tout comme le point de savoir ce qu'il reste de ce flux spontanéiste est au centre de l'ouvrage *Le tournant des années 1970 - Liège en effervescence*.

Voir page 3

Des bibliothèques sur la vague

Une enquête pour des services de qualité

Des mutations profondes ont transformé les bibliothèques de l'ULg ces dernières années (regroupements, développement de la bibliothèque électronique, mise en place de services nouveaux, notamment dans le domaine de l'Open Access...). Pour Paul Thirion, directeur du réseau des bibliothèques, il était dès lors essentiel de s'inscrire dans une démarche d'évaluation qualitative et d'objectiver les perceptions de leurs usagers. Au printemps 2009, la communauté universitaire recevait un courriel l'invitant à donner son opinion à propos de la qualité des services offerts par les bibliothèques de l'ULg. L'enquête "Libqual" – mise au point par l'association des bibliothèques universitaires américaines – était organisée simultanément à l'ULB, à l'UCL et à l'ULg. Ses résultats sont à présent dévoilés*.

Des services trop peu connus

« Le questionnaire portait sur trois dimensions principales, explique d'emblée Paul Thirion : les services rendus aux usagers, l'offre documentaire et l'infrastructure, soit la bibliothèque comme espace physique de travail. » Le premier suscite visiblement une très large satisfaction. Malgré quelques critiques dirigées vers les grandes salles de lecture, à Graulich et à la Bibliothèque générale de Philosophie et Lettres – où l'impératif disciplinaire peut parfois mener à des rapports tendus – le personnel est généralement perçu comme attentif et compétent. L'offre documentaire, qui fait l'objet d'un niveau d'exigence particulièrement élevé, soulève quant à elle plus de questions chez les masters, doctorants et chercheurs, en dépit des efforts importants réalisés en matière de documentation électronique. Certaines insatisfactions trouvent en fait leur origine dans un déficit de communication. « Les services existent, observe Paul Thirion, mais les usagers ne les connaissent pas. » Exemple : l'accès aux ressources électroniques à distance.

Cette exigence, récurrente au fil des questionnaires et primordiale pour les chercheurs et enseignants, est pourtant rencontrée à l'ULg. « Le système VPN** est fabuleux, puisqu'il permet aux



étudiants ou chercheurs d'accéder à la plupart des ressources électroniques des bibliothèques depuis leur domicile. Mais, manifestement, il n'est pas assez connu. » Il en va de même pour le prêt interbibliothèques, lequel permet d'obtenir une copie d'article ou une monographie prêtée par une institution belge ou étrangère. « Ce service est pourtant rapide et très bien organisé, explique Eric Geerkens, mais il n'est pas gratuit car nous sommes tributaires des tarifs des fournisseurs. »

Face aux défauts de communication, le réseau des bibliothèques a décidé d'utiliser l'intranet de l'ULg de manière plus dynamique et de multiplier les contacts avec son public. « Nous développons un nouveau site web, radicalement modernisé, qui sera un véritable outil de formation, de communication et de services », annonce Paul Thirion.

Ceci dit, la plupart des doléances étudiantes portent sur la bibliothèque comme espace de travail. Les travaux de groupe sont une réalité de plus en plus prégnante, et le silence habituellement imposé dans les salles de lecture n'est guère compatible avec cette forme de coopération. « L'infrastructure originelle des bâtiments limite les possibilités, confirme Eric Geerkens. Mais notre intention est d'adapter certains espaces à des besoins différenciés. » Par analogie avec le code de la route, des "zones 30, 50 et 70 déci-bels" permettront aux uns la conversation de travail, aux autres l'étude dans une absolue quiétude.

Catalogue et bibliothèque électroniques

Une belle reconnaissance, enfin, pour les bibliothèques : le catalogue électronique "Source", mis en place en 2006 pour remplacer "Liber", rencontre les faveurs des utilisateurs, plaçant Liège en bonne position parmi les universités francophones.

Même si ceux-ci sont globalement satisfaits des ressources électroniques, l'enquête montre que la demande est croissante. « Cela implique d'avoir une réflexion sur le concept même de bibliothèque, lequel devient une réalité de plus en plus multiforme en fonction des différents types d'usagers, note Paul Thirion. Cela nous conforte dans notre ambition de constituer une bibliothèque numérique extrêmement étayée, parallèlement au développement de la bibliothèque physique comme espace de travail et de services. » L'offre numérique de l'ULg, déjà importante, devrait donc encore s'enrichir dans les années à venir.

Bérénice Vignol

* Les résultats ont été analysés par Paul Thirion, Aude Alexandre et Eric Geerkens, ancien directeur de la bibliothèque Graulich
Voir le site www.ulg.ac.be/libqual/resultats2009

** www.ulg.ac.be/vpn

carte BLANCHE

Le français, c'est essentiel

De nouvelles initiatives et collaborations pour aider les étudiants



Jean-Marc Defays

« La maîtrise du français des étudiants baisse d'année en année », « Ils ne savent plus lire / écrire / s'exprimer... », « Leur méconnaissance de la langue maternelle est une des principales causes d'échec à l'université » : ces remarques que l'on entend souvent lors des délibérations et des conseils des étudiants m'embarrassent toujours. Non pas qu'elles soient sans fondement, et qu'il n'y ait pas de quoi s'inquiéter, mais parce qu'il est nécessaire de les relativiser, de les nuancer et surtout d'y proposer des remèdes, ici et maintenant, sans renvoyer le problème aux seuls étudiants concernés et encore moins à leurs enseignants du secondaire ou du primaire.

Avant tout, rassurons-nous : c'est depuis toujours et partout que les professeurs se plaignent de la mauvaise maîtrise de la langue de leurs élèves. Par ailleurs, cette maîtrise, loin d'être monolithique, repose sur une complexité de facteurs et se manifeste sous une variété de modalités difficiles à départager, à évaluer, parmi lesquelles l'orthographe n'a qu'un rôle secondaire, en dépit de l'importance emblématique, sociale qu'on lui accorde. Dans l'absolu, les jeunes n'utiliseraient donc pas moins bien, mais autrement la langue et les moyens de communication auxquels elle est associée.

Les relations entre cette maîtrise et la réussite universitaire, encore à approfondir, sont en tout cas essentielles puisque langue et cognition ont partie liée dès la naissance et que de leur bonne articulation dépend l'acquisition d'autres savoirs, sans parler de l'influence des facteurs psychologiques (motivation), contextuels (milieu socioculturel), stratégiques (méthodes de travail). D'où le risque, dans l'évaluation, d'imputer un problème à une mauvaise cause ou de sanctionner deux fois l'étudiant pour la même faiblesse, et d'aggraver ainsi une injustice sociale ; d'où l'intérêt, dans l'enseignement, y compris supérieur, de combiner étroitement langue et discipline.

« Ce n'est tout de même pas à l'université d'enseigner le français à ses nouveaux étudiants ! », entend-on rétorquer. Il n'est évidemment pas question "d'enseigner" le français, mais de le perfectionner, de l'instrumentaliser, de le spécialiser. Compte tenu des changements sociaux, culturels, éducatifs, le public des universités – heureusement plus varié – n'est plus le même que celui des générations précédentes. Il serait étonnant, dans ces conditions, que ne se soit pas accentuée la différence entre le langage et les discours pratiqués à l'université, forcément plus conservateurs, et ceux, forcément plus évolutifs, pratiqués par les jeunes adultes qui s'y rendent.

"La maîtrise du français est un facteur-clé pour la réussite universitaire"

Dès lors, le premier service à rendre aux étudiants est de leur faire prendre conscience de l'importance de la maîtrise de leur langue maternelle (alors que l'accent est généralement mis sur les langues étrangères) pour leurs études et leur carrière, quelles qu'elles soient, et de les informer de la nature des spécificités et des exigences linguistiques de l'enseignement supérieur que leurs professeurs n'explicitent pas toujours pour cette raison que... « cela va sans dire ». Il convient également de répandre cette bonne nouvelle que la connaissance d'une langue (maternelle ou étrangère) est à tout moment perfectible et adaptable à des circonstances ou à des besoins nouveaux... pour peu qu'on (s') en donne l'occasion et les moyens.

Dans cette perspective, l'Institut supérieur des langues vivantes (ISLV, principalement Marielle Maréchal, responsable de projet, et Frédéric Saenen) propose depuis 15 ans aux jeunes étudiants des tests de maîtrise du français dont les résultats leur sont communiqués confidentiellement, accompagnés de conseils

et d'outils pour remédier aux éventuelles faiblesses détectées. Le Recteur souhaite d'ailleurs rendre ce test-diagnostic linguistique obligatoire dès la rentrée prochaine (via MyULg) pour que tous les étudiants profitent de ce service d'aide à la réussite. L'ISLV organise aussi, notamment en collaboration avec le service guidance-études, plusieurs types de formation tout au long de l'année (activités préparatoires, "A deux pas des examens", "Le mémoire en quatre étapes", MIT médecine, etc.) et participe à de non moins nombreux projets pédagogiques avec l'enseignement secondaire¹, académiques² et scientifiques³.

La journée d'études organisée le samedi 27 février dernier aux amphithéâtres de l'Europe a représenté une étape importante pour ces activités en faveur de la maîtrise de la langue française. D'abord parce qu'elle a confirmé le profit du partenariat que l'ULg a engagé depuis 2005 avec plusieurs Hautes Ecoles de Liège et de Bruxelles dans le cadre du "Groupe Efes" (Evaluation du français pour l'enseignement supérieur) ; ensuite, parce que de nouveaux développements sur le plan de l'évaluation et de la remédiation y ont été envisagés avec le concours des ministères concernés par l'enseignement secondaire et supérieur, de manière à assurer la meilleure transition possible entre les deux niveaux.

Jean-Marc Defays
directeur de l'ISLV
faculté de Philosophie et Lettres

¹ La maîtrise du français, du niveau secondaire au niveau supérieur, De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2000 ; didacticiel Franciel.

² Les projets Mohican, Euclide, Admee, CDS.

³ cf. Discours universitaires : formes, pratiques, mutations, L'Harmattan, 2009.

Le tournant des années 1970

Une décennie révolutionnaire retracée dans un ouvrage collectif

Nancy Delhalle, Jacques Dubois et Jean-Marie Klinkenberg, trois romanistes de l'université de Liège, se sont associés pour rédiger et coordonner un ouvrage sur Liège dans les années 1970*, en "connaisseurs" puisque deux d'entre eux ont été des acteurs de l'effervescence de cette époque. Est-ce pour autant une énumération scientifique des activités et des pratiques culturelles de la période envisagée ? Sûrement pas. L'intention commune des auteurs est bien plutôt de dégager des tendances et d'analyser un mouvement d'ensemble.



Terminé dans les années 1970, le complexe de Droixhe veut être une démonstration des thèses modernistes sur la ville inspirées de Le Corbusier

Sur fond de dépression économique

L'époque et le bouillonnement intellectuel et artistique liégeois que décrit l'ouvrage a pour arrière-fond une crise économique et sociale qui touche tout le bassin industriel. Le déclin inexorable de la sidérurgie est en marche, l'heure de la fin de la prospérité de la région a sonné, la dépression fait sentir ses effets. C'est sur fond de misère sociale que s'est mis en place à Liège un principe d'"espérance folle" et de foi dans la solidarité entre les intellectuels, les artistes et les travailleurs. L'ouvrage publie un tableau récapitulatif de tous les conflits sociaux qui émaillent la décennie, lesquels se sont accompagnés de pratiques autogestionnaires mais aussi de créations musicales, théâtrales et artistiques au sens large. Les Fonderies Mangé, les Capsuleries de Chaudfontaine, le Val Saint-Lambert, le Grand Bazar, Martin-Frères, Burroughs, Valfil, tant d'autres combats résonnent encore dans les mémoires par les chansons, les créations audiovisuelles et théâtrales qui les ont accompagnés, illustrés et immortalisés. Partout a résonné à cette époque, de Seraing à Herstal en passant par Chênée, le mot d'ordre de mener autrement la lutte des classes, notamment en associant le projet autogestionnaire sur une stratégie de médiatisation, comme l'a fait l'emblématique conflit social de Lip en France.

Le cinéma, avec les Frères Dardenne et Jacques-Louis Nyst parmi d'autres, la vidéo, conçue comme une télé-guérilla – dont émergera ce que l'on appellera à Liège la génération vidéo – composée d'artistes, de journalistes, de travailleurs sociaux, de syndicalistes, mais aussi Canal Emploi et les Grignoux sont nés de ces mouvements. Dans la même foulée, quoique dans un autre registre, Jacques Lizène, Jacques Charlier, Jean-Jacques Andrien, Thierry Michel, bien d'autres vidéastes et cinéastes se retrouveront à la galerie Yellow Now animée par Guy Jungblut en Roture. Ces explorateurs, ces inventeurs ont prouvé que l'art vidéo pouvait être intégré à l'art mais surtout le bouleverser. Ils ont ouvert la porte à une liberté de filmer qui n'existe pas avant eux.

C'est aussi à cette époque que Robert Stéphane, l'"ingénieur de la communication", jouera un rôle essentiel dans le déploiement médiatique liégeois. Passionné de technologie, il fera de Liège un centre de modernité multiforme de réputation internationale. « On se servait de la radio-télévision comme d'un élément de stimulation et pas seulement de reflet », aime-t-il à dire. Se réclamant des thèses d'Edgar Morin et de Jacques Attali, ce sociologue de formation entend coller à son temps et le devancer. En 1966, il crée Radio Télévision Culture, station locale câblée. Dix ans plus tard, il devient le directeur du Centre de Liège de la RTB, qu'il fait inaugurer en 1976, et qui très vite va exploser en pôle rayonnant au cœur de la ville et de la région et devenir un centre de référence européen dans le domaine de l'innovation audiovisuelle et de la démocratisation culturelle. Aucun thème du moment n'échappera à l'équipe jeune et effervescente qui y faisait ses débuts : féminisme, contestation étudiante, affirmation fédéraliste, écologie politique naissante, autogestion, etc. L'émission Contraste incarne bien cet esprit prospectif en déclinant les thèmes les plus pointus

de l'actualité. Arte s'en inspire aujourd'hui pour ses soirées thématiques.

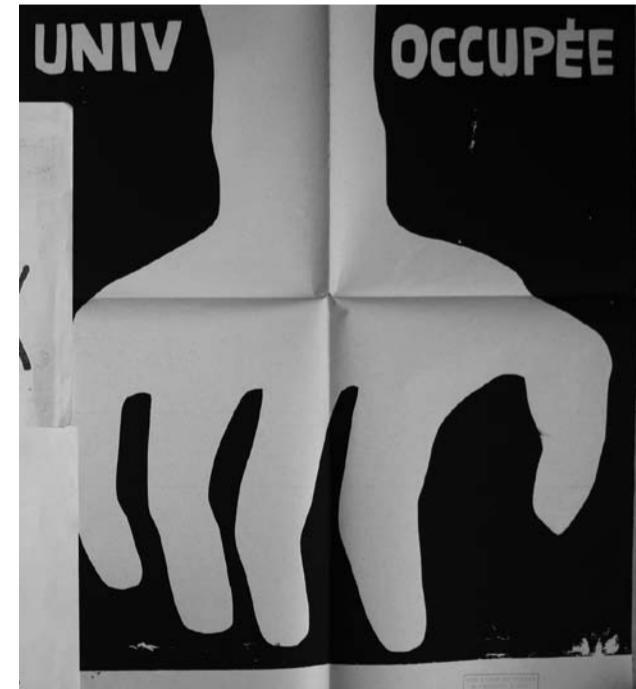
Le mai 68 liégeois

Alors que l'année 1968 verra une contestation étudiante gagner toute l'Europe, Liège démarrera un peu plus tard, mais avec force. Tandis que l'UCL se débat dans des conflits communautaires extrêmes, que l'ULB s'est déclarée "Université ouverte", le conseil d'administration de l'ULG propose à ses étudiants une participation à ses débats sous la forme d'un "conseil consultatif". Les étudiants refusent et exigent un véritable contrôle étudiant sur l'Institution. Le fossé entre les autorités académiques et les étudiants se creuse.

Au début d'octobre 1968, on assiste à un boycott de la rentrée académique lors d'un meeting – interdit par le Recteur – organisé par l'UG et auquel assisteront 2000 étudiants. Le syndicat liégeois des étudiants FGTB, mené par Luc Toussaint, relaie le mouvement et édite le 22 octobre une édition pirate de *La Meuse* intitulé *La Gueuse*. Pendant l'automne et au-delà se succéderont assemblées générales et occupations des locaux de même que plusieurs grèves, suivies à 80% ! Dans les manifs et les assemblées, on chante les airs du moment (surtout ceux de Bob Dylan) et des graffitis fleurissent les amphithéâtres et les couloirs de l'Université. Le "joli mai" liégeois est à son comble.

Au printemps 1969, les actions reprennent de plus belle, avec cette fois l'occupation de la salle académique. L'agitation étudiante est ravivée par l'attitude intransigeante du recteur Dubuisson (surnommé "le Tsar Tilman"). En février, l'occupation de la salle est permanente et elle devient le lieu de débats, de spectacles, de réalisation d'affiches et de tracts. Le 25 février, le Recteur cède enfin sur la revendication de participation et de gestion des étudiants dans la vie de l'Institution et la salle académique est rendue aux autorités.

A l'intérieur des facultés de Sciences humaines, on finira par obtenir la fin des cours *ex cathedra* et l'ouverture du débat sur les modalités et les contenus de l'enseignement avec les professeurs. Parallèlement, des affirmations politiques à caractère radical, ins-



pirées essentiellement par Pierre Bourdieu, Jacques Lacan et Louis Althusser, ont porté haut l'espérance, même si ce fut de manière éphémère. Danielle Bajomée en conclura : « Grâce à ce séisme, les rapports entre désir et pouvoir, le statut des femmes, les hiérarchies sociales, l'altermondialisme sont devenus objets d'un incessant questionnement, à Liège comme ailleurs mais à Liège autrement qu'ailleurs. »

Savoirs et contre-pouvoirs

C'est à la fin des années 1960 que le mot "culture" cessera de renvoyer uniquement à la peinture, la musique, la littérature pour se comprendre dans son sens anthropologique d'être au monde de manière spécifique, de se situer et d'agir dans son environnement. *Le Manifeste pour la culture wallonne* de 1983 s'inscrit dans le droit fil de cette conception. Il nourrira aussi les soubresauts qui ont affecté les institutions universitaires et ont été créateurs de relations inédites entre enseignants ("encadrants") et étudiants.



Le Groupe μ : en haut Jean-Marie Klinkenberg, Francis Pire et Hadelin Trinon; en bas Philippe Minguet, Jacques Dubois et Francis Edeline

Ce climat nouveau et ouvert allait susciter une mobilisation sur des thèmes jusqu'alors absents des sciences humaines. Le cours de sociologie de la littérature prodigué par Jacques Dubois au début des années 70 fut l'un de ces creusets. On y débat des écrits d'Althusser, de Macherey, de Poulanzas et naturellement de Bourdieu. Ce cours sera la base de ce qui deviendra l'école liégeoise de sociologie de la littérature. Avec Paul Minon et Pierre de Visscher, la sociologie et la psychologie sociale s'ouvrent sur le monde, plus seulement comme un objet d'étude mais comme un terrain d'intervention. Ces professeurs s'impliqueront d'ailleurs dans la création de Canal Emploi. L'initiative liégeoise la plus déterminante fut cependant le Groupe μ, une équipe interdisciplinaire inspirée du structuralisme qui vit le jour en 1967. Dans une démarche collective, elle publia en 1970 *Rhétorique générale*, élaboré dans le feu et la joie des novateurs, livre qui deviendra rapidement une référence internationale en sémiotique.

La huitième section

Mais l'époque est aussi celle de la création d'institutions nouvelles au sein de l'Université. En 1972, on met sur les fonts baptismaux la "section des arts et techniques de la parole" qui ouvre l'enseignement au cinéma, à la radio et à la presse. Sans objectifs clairs, bricolée et caractérisée par un flou disciplinaire et thématique, rebaptisée à plusieurs reprises, la "huitième section" finit par trouver son rythme en comptant sur l'énergie de ses promoteurs – Jacques Dubois, Philippe Minguet, René Hainaut, Robert Halleux et Raymond Alexis – et sur un public assoiffé de cette nouveauté. Comme ce n'était qu'un enseignement de licence, le public venait de partout, y compris de milieux non-universitaires et l'on assista pendant les premières années de son existence à un brassage joyeux et créatif.

Jean-Marie Klinkenberg évoque la fin de l'euphorie : « *Les conséquences du choc pétrolier de 1973 commencent à se manifester à la fin de la décennie. L'optimisme s'estompe, la légèreté et l'insouciance s'effacent devant la gravité. Le narcissisme s'élabore.* » L'éphémère et luxueuse revue de création Carré Magazine, qui paraît en 1981 et 1982 et qui se profile d'emblée en objet de collection, témoigne de l'esthétisation donc de l'anesthésie d'un mouvement libertaire. Son troisième et dernier numéro était intitulé "Quand tout ne serait plus qu'une ville". Et le Pr Klinkenberg de conclure : « *La question posée dans les années 1970 reste d'actualité : la culture est-elle toute dans la Cité ?* »

Christine Donjean

*Le tournant des années 1970 - Liège en effervescence. Les impressions nouvelles, Bruxelles, mars 2010.

Ouvrage collectif publié sous la direction de Nancy Delhalle et de Jacques Dubois avec la collaboration de Jean-Marie Klinkenberg et les contributions de Danielle Bajomée, Julie Bawin, Jean-Pierre Bertrand, Ludo Bettens, Pascal Durand, Michel Fourgon, Pierre Frankignoulle, Eric Geerkens, Geoffrey Geuens, Tanguy Habrand, Françoise Lemperiere, Marc-Emmanuel Mélon, Philippe Schoonbroodt, Laura Van Brabant.

Présentation du livre - en présence des auteurs et acteurs de l'époque

Lundi 19 avril à 18h.
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège

Contacts : tél. 04.366.52.18

Influenza : virulence au pluriel

Une meilleure compréhension pour une meilleure thérapie

Les pneumonies virales fatales dues aux virus de la grippe (influenza) obéissent à un scénario standard. C'était du moins l'état de la recherche jusqu'à ce qu'un laboratoire de l'université de Liège, dirigé par le Pr Daniel Desmecht, découvre qu'il en allait tout autrement ! En clair, lui et son équipe ont pu démontrer que deux souches d'influenza, équivirulentes mais distinctes, engendraient deux maladies fondamentalement différentes*.

Une découverte née du hasard

Une découverte d'autant plus importante que, tant au sein de la communauté scientifique que dans la mémoire collective, le souvenir des pandémies de grippe de 1918 (qui provoqua quelque 50 millions de morts), de 1957 et de 1968 reste toujours bien prégnant. « *Le retour d'une pandémie de cette ampleur ne relève absolument pas du fantasme*, confirme le Pr Desmecht, du département de pathologie de la faculté de Médecine vétérinaire. *Il faut rappeler aussi que, chaque année, les virus influenza infectent entre 5 et 15% de la population humaine mondiale et provoquent le décès d'un demi-million de personnes, lesquelles meurent principalement des suites de deux complications : soit la pneumonie bactérienne, soit la pneumonie virale primaire.* »

Cette découverte importante est née d'un heureux hasard : pour les besoins d'une recherche consacrée à des protéines capables d'interférer avec le cycle biologique des virus influenza, les scientifiques devaient disposer de deux souches

virales hyperpathogènes pour la souris, animal expérimental par excellence. Au départ, les deux souches disponibles étaient incapables de provoquer une maladie chez la souris ; la première provenait d'un aigle porteur du virus H5N1 et la seconde d'un porc nord-américain infecté par un lointain descendant, atténué, du virus pandémique de 1918. Afin de les contraindre à évoluer pour s'adapter à leur nouvel hôte, les chercheurs ont inoculé ces deux virus à plusieurs reprises à des souris, ce qui a abouti à des virus un peu plus pathogènes et virulents à chaque itération. Au terme de ce processus, ils avaient généré deux virus radicalement différents (un H5N1 d'origine aviaire et un H1N1 d'origine porcine), mais équivirulents pour la souris ! A ce stade, ces deux virus ont, encore une fois, été inoculés à des souris, l'objectif étant de suivre pas à pas le développement de la maladie. Et c'est là que survint une surprise de taille...

Daniel Desmecht et son équipe vont alors procéder à une kyrielle d'analyses des souris inoculées. Premier constat : quoique les deux virus soient équivirulents, il suffit de quatre jours au H5N1 pour que la maladie se développe et devienne mortelle alors qu'il en faut le double pour le H1N1. En outre, la vitesse d'établissement de l'œdème pulmonaire varie ; le H5N1 provoque le doublement du poids des poumons infectés en 24 heures tandis que ce doublement pondéral s'étale sur trois jours avec le H1N1. Quant à la quantité de virus présente dans les poumons au moment précis du décès des souris, elle est iden-

4

En 2004, un trafiquant d'animaux sauvages en provenance de Bangkok a été appréhendé à Zaventem par la douane. Dans son bagage à main : deux aigles vivants entravés. Euthanasiés par précaution, les oiseaux se révèlent à l'analyse porteurs du virus H5N1. Il s'agit de la seule souche stockée en Belgique à ce jour, laquelle fut utilisée par le laboratoire du Pr Desmecht.

tique pour le H5N1 et le H1N1, soit au quatrième jour pour le premier et au cours des trois derniers jours pour le second. « *Mais l'information la plus spectaculaire*, s'enthousiasme le chercheur liégeois, *c'est incontestablement le constat que les deux virus évoquent des altérations histopathologiques à ce point différentes que chacun des membres du laboratoire peut, à l'aveugle, reconstituer sans erreur les deux groupes expérimentaux sur la base d'un bref examen des lames au microscope...* »

Avancée majeure

Pour le Pr Desmecht, la conclusion qui s'impose est évidente : au départ de deux souches virales différentes mais également virulentes, on débouche bien sur deux maladies fondamentalement dis-

semblables. Une découverte fondamentale qui, à l'évidence, va permettre non seulement une meilleure compréhension des mécanismes de virulence mis en jeu lors des pneumonies virales primaires dues aux virus influenza, mais également un inventaire plus exhaustif des marqueurs génétiques de virulence et une adaptation de la réponse thérapeutique à la souche concernée.

Frédéric Moser

Voir l'article complet sur le site www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique vivant/médecine vétérinaire).

* Mutien-Marie Garigliany et coll., "Influenza A strain-dependent Pathogenesis in Fatal H1N1 and H5N1 Subtype infections of mice", in *Emerging Infectious Diseases* 16 : 595-603, april 2010.



D. Desmecht

Traduire sans trahir

Colloque international en mai

Fourchelang", "cracmol" ou "moldus". Autant de néologismes familiers aux fans de l'univers d'Harry Potter qui témoignent de l'inventivité de l'œuvre de J.K. Rowling. Pourtant, derrière ces expressions nouvelles se cache un traducteur qui a su contourner la barrière de la langue, et ce pour réellement inventer lui aussi un nouveau mot qui conserve le sens de l'original.

Responsabilité

« *En traduction, on doit constamment résoudre des problèmes insolubles*, observe Christine Pagnoulle, du département de langues et littératures modernes. *Il faut sans cesse ruser, contourner, jouer avec les mots pour qu'un texte traduit conserve tout son sens dans une autre langue.* » Un défi de taille où frustration et motivation se côtoient. « *La différence entre deux langues élève toujours une barrière entre le texte original et le lecteur qui pense dans une autre langue. Cela demande une vraie gymnastique de l'esprit pour rendre justice à un texte malgré le passage par la traduction.* »

Et si de grands textes appellent de grands traducteurs, il arrive fréquemment que certaines traductions soient, en fin de compte, meilleures que l'original. « *Les traducteurs sont aussi des auteurs. Il faut être sensible à la musique des mots, à leur mélodie. Une bonne traduction arrive à faire chanter le texte.* » Si la traduction littéraire est la plus visible, traduire pour l'édition n'est qu'une petite partie du métier de traducteur. « *Lorsqu'il s'agit de traduction technique, médicale, juridique, la plus grande rigueur est requise* », prévient Christine Pagnoulle. Outre sa passion pour les langues et son sens littéraire, un traducteur doit en effet faire preuve d'une vigilance de tous les instants. En droit, par exemple, une virgule mal placée peut entraîner un contresens; dans une notice pharmaceutique, une posologie mal traduite peut engendrer de graves conséquences. « *Le traducteur a une lourde responsabi-*

lité, d'autant qu'il doit en général travailler très vite. La gestion du stress est un facteur important. »

Casse-tête japonais

Pour Kanako Goto, docteur en langues et lettres et assistante au sein du nouvel Institut de japonais de l'ULg, la traduction représente avant tout un questionnement permanent sur sa propre langue : « *Traduire, c'est avant tout un travail sur sa langue maternelle, sa propre culture. Une langue véhicule toujours une vision du monde et il faut parfois la mettre en perspective pour pouvoir rester fidèle au sens d'un texte, malgré l'épreuve de la traduction.* » Et quel défi de traduire un texte du français vers le japonais alors qu'il n'existe parfois aucun équivalent à certains mots ou expressions... « *La structure même de la langue est fondamentalement différente ; il s'agit donc pour le traducteur d'arriver à transmettre le sens général du récit au lecteur car, en définitive, il ne faut pas oublier qu'on traduit avant tout pour lui. C'est presque un contrat moral qui nous lie.* »

Traducteur ? Un métier qui soulève une multitude de questions dont certaines seront abordées – en partie – du 6 au 8 mai prochain à l'occasion du colloque "Traduire la diversité", co-organisé par l'université de Liège et la Haute Ecole de la ville de Liège. Pendant deux jours, des chercheurs venus de nombreuses universités étrangères s'attarderont spécifiquement sur la traduction dans les domaines littéraire, juridique et des sciences de la vie.

François Colmant

Traduire la diversité

Colloque international du 6 au 8 mai.
Salle du Théâtre universitaire royal de Liège, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.54.38, courriel cpgnouille@ulg.ac.be
Inscriptions et programme sur le site <http://www.i3.ulg.ac.be/colloquetraduction2010>

Michel DE COSTER

SÉJOURS INSOLITES
AU CONGO



Études
Eurafricaines

L'Harmattan

Michel De Coster
Séjours insolites au Congo
L'Harmattan, Paris, 2009

Engagé dans un institut de sociologie comme juriste pour y régler des questions statutaires, l'auteur se voit bien vite chargé d'une mission très particulière au Congo, sous le couvert de l'ethnologie. Débarqué avec armes et bagages dans l'ancienne colonie belge, il y occupe un poste au cabinet du Premier Ministre de l'époque, Moïse Tshombé, pour vivre des situations singulières et parfois cocasses. Dans les coulisses du pouvoir, l'auteur jette un éclairage original sur le climat qui résultait du contexte politique et diplomatique. Le coup d'Etat du général Mobutu en 1965 l'oblige alors à œuvrer, pour ainsi dire, dans la clandestinité.

Michel De Coster est docteur en droit et docteur en sociologie. Il est professeur émérite à l'ULG et il fut également professeur invité à l'UCL et à l'université de Genève.

Mémoire(s) en question(s)

Reconstruire le passé, pour construire le présent ?

Inventée par le sociologue français Maurice Halbwachs, la notion de "mémoire collective" – par opposition à la mémoire individuelle – peut être définie comme "le souvenir d'une expérience vécue par une collectivité vivante". A Liège par exemple, cette mémoire est nourrie par des souvenirs relatifs à la Seconde Guerre mondiale, aux grèves de 1960, etc. Forcément au pluriel, ces mémoires collectives vont avoir tendance à entretenir des relations conflictuelles avec l'histoire nationale et, dans les sociétés comme les nôtres où la notion d'identité s'est affaiblie, il peut y avoir pléthora de mémoires, et même concurrence entre elles. C'est sur ce thème que le département de science politique organise le 7 mai prochain – en collaboration avec l'asbl Les Territoires de la mémoire – un colloque intitulé "Mémoire(s) en question(s) : la transmission entre monopole et concurrence ?".

Mémoire sélective

Geoffrey Grandjean – aspirant FRS-FNRS au sein du département de science politique et cheville ouvrière avec Jérôme Jamin (Cedem) du colloque – évoque d'emblée le cas des manuels scolaires qui, d'une certaine façon, reconstruisent le passé et témoignent de sa transmission à un moment donné. « *La colonisation, les guer-*

res mondiales, la Shoah, les identités nationales sont autant de thèmes dont la présentation change au fil du temps », explique Geoffrey Grandjean. Or, partager une mémoire, c'est partager une même vision du monde, ce qui incite les hommes politiques à privilégier "une" mémoire, laquelle indispose, par conséquent, les partisans d'une autre. En France notamment, l'histoire nationale occupe une place prépondérante dans l'enseignement, mécontentant ainsi les Corsos ou les Vendéens. Cette situation a évidemment des incidences politiques. « *Chez nous, poursuit Geoffrey Grandjean, la négation du génocide nazi est réprimée par la loi. La communauté arménienne de Belgique – invoquant le génocide arménien en 1915-1916 – a souhaité bénéficier du même droit, ce à quoi s'oppose vigoureusement la communauté turque, laquelle n'a pas la même lecture des faits... Cette divergence de vues se traduit aujourd'hui par une absence de décision politique.* »

Pour Philippe Raxhon, professeur de critique historique, le concept de mémoire a fortement évolué en quelques années. « *Si la mémoire était perçue dans un premier temps comme un objet d'histoire pour comprendre le passé depuis le présent, elle a tendance à devenir un enjeu politique pour comprendre le présent depuis le passé* », constate-t-il. Pour les pays à l'identité controversée, la problématique de la mémoire fait florès et le cas belge est révélateur. L'évolution du statut unitaire de l'Etat vers un Etat fédéral, la production d'une historiographie régionaliste flamande et wallonne dans un contexte de querelles linguistiques ont eu des conséquences sur la question de la mémoire en Belgique. Les deux guerres mondiales ont suscité des débats mémoriels articulés autour des questions de sacrifice, de collaboration avec l'occupant, de répression après la Libération dans les espaces francophones et flamands. C'est dire si les rapports entre histoire et mémoires se compliquent. Car si l'histoire est la connaissance du passé, la mémoire est d'abord reconstruction d'une portion du passé, et, poursuit le Pr Raxhon « *l'objectif de cette reconstruction n'est pas la connaissance historique pour elle-même mais plutôt la construction d'une nécessaire identité collective, laquelle peut être une nation, une génération ou un groupe humain.* » Les opérations de sélection de la mémoire visent dès lors une efficacité dans le présent et dans l'avenir. Ce qui n'est évidemment pas l'objet de l'histoire.

Tension entre histoire et mémoire

Pour le Pr Raxhon, la crise entre histoire et mémoire a atteint son apogée aux environs de l'an 2000 avec les lois dites "mémorielles" en France. Celle du 10 mai 2001 par exemple, dite "loi Taubira", « *qui qualifiait la traite négrière de crime contre l'humanité, tout en faisant l'impasse sur la traite orientale, et qui conduisit l'un des meilleurs historiens du sujet, Olivier Pétré-Grenouilleau, à être assigné devant les tribunaux par un collectif radical* ». Ceci dit, pour Philippe Raxhon, « *si on examine la nature et la portée des "lois mémorielles", et si on s'interroge sur les raisons pour lesquelles furent activées de telles polémiques – en particulier dans les médias –, on se rend compte aussi que la concurrence mémorielle peut être artificiellement induite pour des raisons idéologiques par ceux qui veulent absolument la trouver là où elle n'a pas nécessairement lieu d'être.* »

De beaux échanges en perspectives à la veille du 8 mai !

Patricia Janssens

"Mémoire(s) en question(s) : la transmission entre monopole et concurrence ?" Colloque organisé par le département de science politique et l'asbl Les Territoires de la mémoire en étroite collaboration avec les départements de sciences humaines et sociales de l'ULg

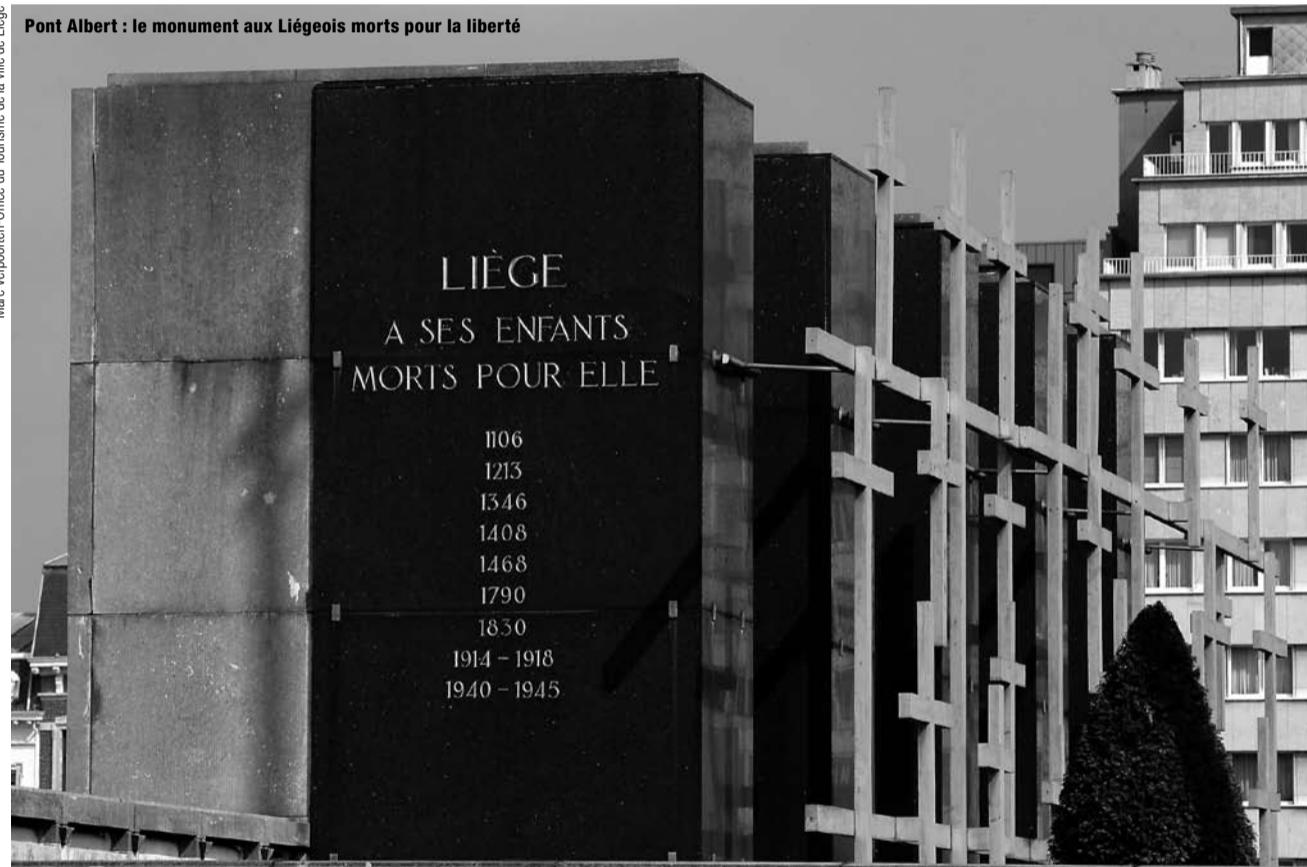
Vendredi 7 mai, dès 9h.

Avec la participation de Régine Robin (université du Québec à Montréal), des Prs Philippe Raxhon et Serge Brédart (ULg), de Sébastien Boussois (Ecole pratique des Hautes Etudes de Paris), de Sophie Ernst (Institut national de recherche pédagogique de Lyon) et de Stéphane Grimaldi (Mémorial de Caen). Et le concours de Marc Vanesse (département des arts et sciences de la communication, ULg).

Salle Wallonie, Conseil économique et social de la Région wallonne, rue de Verbois 13c, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.96.60, courriel geoffrey.grandjean@ulg.ac.be

Pont Albert : le monument aux Liégeois morts pour la liberté



La dynamique des océans

Les avancées scientifiques de l'autonomie instrumentale en mer

Du 26 au 30 avril, l'université de Liège accueillera la 42^e édition de son colloque international consacré à la dynamique des océans. Comprendre la dynamique qui anime les mers est un élément indispensable pour prédire les tempêtes en mer, la hauteur des vagues ou, à plus long terme, l'influence océanique sur le climat ou sur l'écosystème marin. Traditionnellement, l'environnement marin est étudié à partir d'instruments embarqués sur des navires océaniques qui prennent des mesures de température, pression de CO₂, salinité, vent, chlorophylle, paramètres biologiques, etc. Ces opérations en mer sont néanmoins coûteuses en ressources humaines, en matériel, en fuel, en temps de bateau, et autres. Elles ne permettent donc que des sondages ponctuels.

Appareils autonomes

Pour braver cette difficulté, différents systèmes autonomes ont vu le jour ces dernières années. Une fois largués, ces appareils prennent des mesures en permanence sans nécessiter une présence humaine. « *Les satellites, comme*

Meteosat, sont les systèmes autonomes par excellence, explique Aïda Alvera, chargée de recherches FNRS à l'ULg et organisatrice du colloque avec les Prs Pierre-Marie Poulin de Trieste et Jean-Marie Beckers de l'ULg. « *Ils couvrent toute la surface des océans en quelques jours... mais ils n'observent qu'en surface. Aussi les données satellitaires doivent-elles être complétées par des sources indépendantes.* »

Le planeur océanique est une option intéressante. Voilà une dizaine d'années que ce petit sous-marin d'un mètre de long, abritant une série de capteurs, fend les eaux de nos mers pour dévoiler les secrets enfouis dans leurs profondeurs. Sa trajectoire de type sinuoïdal l'amène à plonger jusqu'à plusieurs centaines de mètres, puis à remonter en surface pour transmettre son butin de mesures... avant de replonger. Dépourvu de moteur, cette plateforme dispose d'une batterie qui lui offre une autonomie dans l'eau de plusieurs semaines. C'est ainsi qu'un planeur a récemment traversé l'Atlantique en une centaine de jours. Son système GPS l'empêche de dévier au gré des courants.

Autre exemple : les flotteurs naviguent comme les planeurs, si ce n'est qu'ils se laissent porter par les courants au lieu de suivre une trajectoire programmée. Citons le projet Argo qui, lancé en 2000 par l'Unesco et l'Organisation météorologique mondiale, déploie aujourd'hui une flotte de 3000 flotteurs qui sondent toutes les mers du globe jusqu'à 2000 m de profondeur.

Une vague de données

Le développement de nombreux types d'instruments autonomes annonce le déferlement d'une vague de résultats scientifiques dans un avenir proche. C'est pourquoi le colloque liégeois sur la dynamique des océans fera la part belle, dans son édition 2010, à tous ces systèmes autonomes et aux avancées scientifiques qu'ils permettent. « *Quatre sessions viendront ponctuer le colloque, consacrées successivement aux systèmes d'observation, à l'analyse des données, au contrôle de leur qualité et leur utilisation pour contraindre, valider ou corriger les modèles océaniques. De nombreux chercheurs liégeois prendront la parole lors de la session dédiée à la modélisation hydrodynamique des océans.* »

Il faut dire que ce domaine est la spécialité du GeoHydrodynamics and Environment Research de l'ULg, précise Aïda Alvera

C'est le cas d'Alexander Barth, chargé de recherches FNRS à l'ULg, qui présentera ses travaux sur la modélisation de la baie allemande : « *J'ai travaillé à partir de mesures provenant d'un radar de haute fréquence. Cet instrument envoie un rayonnement électromagnétique vers la mer qui est ensuite réfléchi sur les vagues. La comparaison des fréquences d'émission et de réception de ces ondes fournit la vitesse du courant qui peut ensuite être comparée à des vitesses des modèles numériques. Ces techniques de mesure offrent un grand potentiel dans les zones côtières. En particulier, pour la première fois, des cartes de courants peuvent être dressées sur une échelle de 60 à 100 km.* »

Multiparametric observation and analysis of the Sea
Du 26 au 30 avril, 42^e colloque de l'université de Liège sur la dynamique des océans.
Campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : Aïda Alvera, courriel a.alvera@ulg.ac.be, site <http://modb.oce.ulg.ac.be/colloquium>

04 AVRIL

Je • 15, 12h40

Concert de midi

Frans Schubert, Quintette à cordes en ut majeur D.956
Par l'Ensemble Oxalys
S. Laub, F. d'Ursel (violons), E. Smalt (alto), M. Vink, A. Morrington (violoncelles)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0496.40.39.63, courriel michele.isaac@teledisnet.be, site www.midiliege.be

Ve • 16, 20h

Les amas stellaires

Conférence organisée par la Société astronomique de Liège
Dans le cycle d'introduction à l'astronomie
Par Gaëtan Greco (étudiant à l'ULg)
Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : courriel a.lausberg@skynet.be

Lu • 19, 20h

Torrents d'amour, de Jonh Cassavetes
 Cinéma – Les Classiques du Churchill
 Rue du Mouton blanc, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.222.27.78, site www.grignoux.be

Me • 21, 20h

La justice pénale est-elle égale pour tous ?
Conférence
Par Maître Marc Nève, expert auprès du Conseil de l'Europe
Maison de la laïcité, rue Fabry 19, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.252.60.90, courriel ml-fabry@teledisnet.be

Du 22 au 30 à 20h30, le 28 à 19h

Avalanche, de Tuncer Cücenoglu
Théâtre
Mise en scène d'Isabelle Gyselinck
Théâtre de la place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00, courriel billetterie@theatredeplace.be, site www.theatredeplace.be

Je • 22, 14h

Security and migration in the 21st century
Conférence dans le cadre des Rencontres du Cedem
Par Elspeth Guild (université de Nijmegen, université de Kingsley)
Salle du conseil, faculté de Droit (bât. B31), Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel sonia.gsir@ulg.ac.be

Je • 22, 20h

Manipulations et lobbying en médecine
Conférence-débat organisée par la Société médico-chirurgicale de Liège
Orateurs : Pr Georges Hougardy (ULg), Dr Pierre Materne (CHU) et Muriel Gerkens, députée fédérale
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel medicochir@skynet.be

Ve • 23, 17h

Abomey 2010

Exposition-vente de tableaux et de batiks
Organisée en partenariat avec le Cercle international des étudiants de Gembloux Agro-Bio Tech
Maison du monde, salle des Cénobites, avenue Maréchal Juin 20, 5030 Gembloux
Contacts : tél. 0477.06.33.53

Ve • 23, 20h

La couche d'ozone se rétablit

Conférence organisée par la Société astronomique de Liège
Dans le cycle d'introduction à l'astronomie
Par Philippe Demoulin, chercheur de l'ULg à la station du Jungfraujoch
Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège
Contacts : courriel a.lausberg@skynet.be

Ve • 23, 20h15

Les vaccins du présent et du futur
Conférence organisée par l'AMLG
Par le Dr Thérèse Delatte
Salle des fêtes du Barbou, quai du Barbou, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlg@swing.be

Du 26 au 30

42nd International Liege Colloquium on Ocean Dynamics
Voir article page 5

Me • 28, 14h

Gestion des ressources humaines et mondialisation

Conférence
Par Pascal Lizin, Director External and Public Affairs (GlaxoSmithKline)
Gembloux Agro-Bio Tech (ZT1)
Passage des Déportés 2, 5030 Gembloux
Contacts : tél. 081.62.21.20, courriel valerie.voyeux@ulg.ac.be, site www.fsagx.ac.be

Me • 28, 20h

La grande mystification : l'eau, le pétrole et demain !

Conférence
Par Riccardo Petrella, président de l'Institut européen de recherche sur la politique de l'eau
Maison de la laïcité, rue Fabry 19, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.252.60.90, courriel ml-fabry@teledisnet.be

Du 29 avril au 27 mai

Partager le savoir. Deux siècles de vulgarisation scientifique et technique au pays de Liège

Exposition organisée par le Centre d'histoire des sciences et techniques
Embarcadère du Savoir, quai Van Beneden 22, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.366.94.79, courriel g.xhayet@ulg.ac.be, informations sur le site Culture

Je • 29, 17h

Les services

Cours-conférence du Collège de Belgique
Par le Pr Bernadette Mérenne
Académie royale de Belgique
Palais des Académies, rue Ducale 1, 1000 Bruxelles
Contacts : informations sur le site www.academieroyale.be

Je • 29, 19h

La nécropole mérovingienne d'Amay

Conférence organisée par l'Aslira
Par Denis Henrard (archéologue)
Musée de Préhistoire, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.54.76, courriel marcel.otte@ulg.ac.be

Ve • 30, 9h30

L'essor de nouvelles puissances : vers une redistribution du pouvoir mondial

Colloque
Voir page 12

Ve • 30, 20h30

Les enfants de Lir (d'après un conte traditionnel irlandais)
Théâtre
Adaptation et mise en scène de Dominique Donnay TURLG, quai Roosevelt 1B, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.ulg.ac.be

05 MAI

Le 1^{er} et le 7 à 20h30, le 2 à 15h et le 6 à 18h30

Les enfants de Lir (d'après un conte traditionnel irlandais)
Théâtre
Adaptation et mise en scène de Dominique Donnay TURLG, quai Roosevelt 1B, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, courriel turlg@ulg.ac.be, site www.turlg.ulg.ac.be

Me • 5, 8h30

Chemical Entomology, journée scientifique
voir page 7

Du 6 au 8

Alternde Avantgarden (Les avant-gardes vieillissantes)
Colloque international organisé par le Centre d'études allemandes (Ulg)
Avec notamment la participation du Pr Matteo Galli (université de Ferrare), Hans-Peter Preusser (université de Brême), Helmut Schmitz (université de Warwick) et Anthony Visser (université de Leyden)
Salle de l'Horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.54.62, courriel a.pontzen@ulg.ac.be, programme site www.cea.ulg.ac.be

Je • 6, 16h

How to unmake refugees ? Political end racial refugees in liberal Europe in the 1930s
Conférence dans le cadre des Rencontres du Cedem
Par Frank Caestecker (université de Gand)
Salle du conseil, faculté de Droit (bât. B31), Sart-Tilman, 4000 Liège
Contacts : courriel sonia.gsir@ulg.ac.be

Ve • 7 mai, 9h

Mémoire(s) en question(s) : la transmission entre monopole et concurrence
Colloque
Voir page 5

Lu • 10, 9h30

Le mécénat féminin en France et en Bourgogne (XVe-XVI^e siècles)

Journée d'études organisée par le Centre interdisciplinaire "Moyen Age tardif-première modernité (XIV^e- XVII^e siècles)" et le FERULG
Salle de l'Horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : inscription souhaitée avant le 30 avril, courriels elizabeth.lestrange@ulg.ac.be ou laure.fagnart@ulg.ac.be

Lun • 10, 18h

Patronnes et mécènes au cœur de la Renaissance française

Conférence dans le cadre de la journée d'études sur le mécénat féminin en France et en Bourgogne (XVe-XVI^e siècles)
Par Kathleen Wilson-Chevalier (American University of Paris)
Salle Lumière, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : inscription souhaitée avant le 30 avril, courriels elizabeth.lestrange@ulg.ac.be ou laure.fagnart@ulg.ac.be

Me • 19, 14h

Les perspectives de la concertation sociale

Conférence
Par Marie Arena, députée de la Chambre des représentants
Gembloux Agro-Bio Tech (ZT1)
Passage des Déportés 2, 5030 Gembloux
Contacts : tél. 081.62.21.20, courriel valerie.voyeux@ulg.ac.be, site www.fsagx.ac.be

concours cinema

**Soul Kitchen**

Un film de Fatih Akin, 2009, Allemagne, 1h39.
Avec Adam Bousdoukos, Moritz Bleibtreu, Birol Ünal, Pheline Roggan, etc.
A voir aux cinémas Churchill, Le Parc et Sauvinière.

Zinos tient le "Soul Kitchen", un petit restaurant dans un hangar de la banlieue de Hambourg. On ne peut pas dire qu'il est au meilleur de sa forme : Nadine, sa petite amie, part travailler à Shanghai, son dos est en crise et les clients ont du mal à se faire à la cuisine de son nouveau cuistot gastronomique préférant les calamars frits et les schnitzels. Zinos va donc faire les deux plus mauvais choix de son existence : rejoindre Nadine en Chine et laisser le "Soul Kitchen" à son frère tout juste sorti de prison. La première à quelqu'un d'autre dans sa vie et le second perd le restaurant au jeu...

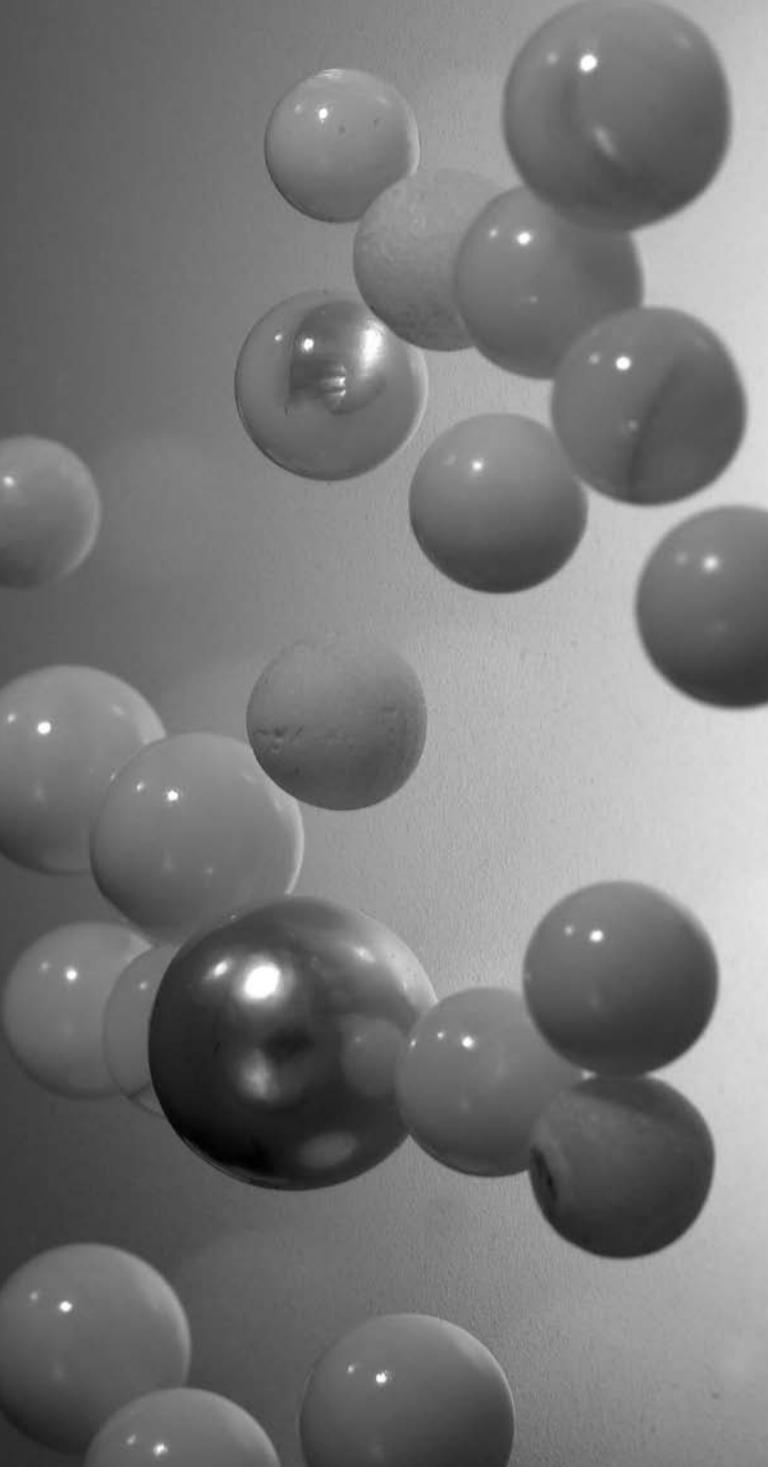
Pour ceux qui connaissent Head On ou The Edge of Heaven (De l'autre côté) du même réalisateur, on est dans ce film loin de la souffrance et de l'introspection. Refusant d'associer son succès à un style, Fatih Akin se lance ici dans une comédie réjouissante. Soul Kitchen – comme les précédents films – est proche de son vécu. Cet Allemand d'origine turque place cette fois son récit, non en Turquie mais au cœur de sa ville, Hambourg. Il n'oublie pas cependant sa communauté, montrant ainsi une Allemagne où le vivre-ensemble est possible et où l'identité nationale est questionnée. Néanmoins, le véritable point de départ de son histoire reste, plus

modestement, un petit restaurant tenu par un ami. Cet endroit était devenu pour lui et sa bande de copains une seconde résidence où tout était permis. Le jour où il a trouvé cet endroit trop enfumé et trop bruyant, c'était le signe qu'il avait grandi.

Proche d'un film comme The Big Lebowski, les gags et les situations burlesques ne feront certainement pas l'unanimité, mais la force de Soul Kitchen est de ne jamais imposer cette bonne humeur au spectateur. Zinos est un héros tragi-comique à la Chaplin qui réalise que ses rêves sont peut-être inaccessibles. Il évolue dans un univers aux couleurs et à l'esthétique des Seventies où la bande originale mélangeant soul et rock est succulente. Un film qui fait du bien à la tête sans peser sur l'estomac.

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par Le 15^e jour du mois et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18, le mercredi 21 avril de 10 à 10h 30, et de répondre à la question suivante : quel est le titre du documentaire de Fatih Akin qui traite de la musique en Turquie ?



Trésors de la mer

Perles de la nature : une exposition surprenante à l'Aquarium-Muséum

Mon premier a une coquille qui sur les plages fait le bonheur des tout petits, mon deuxième réjouit le fin palais des gourmets et mon troisième est, tant en joaillerie qu'en sciences naturelles, une véritable perle de la nature. Qui suis-je ? Un mollusque bivalve, bien sûr.

« Pour le définir simplement, on peut dire que le mollusque bivalve est un invertébré à deux coquilles tel que la moule ou l'huître, par exemple », fait observer la coordinatrice scientifique de l'Aquarium-Muséum, Sonia Wanson. Bien qu'il compte de nombreuses espèces – 12 000 sur la planète – cet animal reste, aujourd'hui encore, relativement méconnu, raison pour laquelle le musée universitaire lui consacre une exposition surprenante du 23 avril au 23 septembre prochains. « En cette année 2010 proclamée "Année internationale de la biodiversité", il nous paraissait essentiel, non seulement d'attirer l'attention du public sur la diversité animale et sa richesse, mais aussi de lui présenter des animaux peu connus et cependant très riches en variétés, complexes et porteurs de particularités remarquables », poursuit la biologiste.

Au fil de la perle

Cette singularité dont parle Sonia Wanson, thème principal de l'exposition, c'est la biomérisation, c'est-à-dire la capacité de fabriquer à partir d'ions en solution une structure minérale (carbonate de calcium) constituant la coquille, la nacre et la perle. Mais, au fait, qu'est-ce qu'une perle ? « C'est un procédé d'autodéfense déclenché par le mollusque bivalve en réaction à un corps étranger qui vient se glisser entre sa partie molle – ce qu'on appelle le manteau – et sa coquille, explique Sonia Wanson. L'intrus est ainsi englobé de nacre, ce qui donne une perle de forme semblable. Ce processus tout à fait naturel, pur produit de l'animal, a toujours fasciné l'homme. »

A tel point que, dès l'Antiquité, il lui donnera une valeur symbolique et sacrée : on retrouvera certains bivalves dans les églises où ils serviront de bénitiers; leurs perles orneront les reliquaires comme celui de Saint-Lambert

qui compose le Trésor de la cathédrale de Liège. Au fil du temps, il acquerra également une valeur marchande si importante que le procédé sera reproduit de manière artificielle. « Cela donnera naissance à la culture de la perle où un nucléus sera introduit intentionnellement. Ce dernier, bien que rond en général, peut prendre d'autres formes, celle d'une croix entre autres. » Parfois, pratiquée de manière excessive, la culture conduit aux abus que l'on sait : massacre de l'animal, pêche intensive de certaines espèces, etc. Les moules d'eau douce font d'ailleurs l'objet d'une convention de protection européenne. « La problématique n'est pas directement abordée dans l'exposition, mais nous espérons cependant susciter la réflexion », développe Sonia Wanson.

De la science à la joaillerie

Ce parcours hautement didactique, au cœur de la collection permanente, est composé d'une trentaine de panneaux explicatifs, de spécimens naturalisés ou vivants et illustré par des projections vidéos, des expériences et des modèles théoriques. L'exposition s'attardera en détail sur les caractéristiques biologiques et physiologiques des bivalves avant de vaciller, tout en douceur et au fil de la perle, de la science à la joaillerie à travers plusieurs vitrines d'objets de nacre et de perle.

Toujours très attendue par les férus de sciences naturelles, cette nouvelle exposition de l'Aquarium-Muséum de l'ULG ne décevra pas, emmenant les curieux à la découverte d'une espèce aux mille et une facettes insoupçonnées.

Martha Regueiro

Exposition "Perles de la nature"

Du 23 avril au 23 septembre.

Aquarium-Muséum de l'ULG, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.366.50.03, site www.aquarium-museum.be

Travail de fourmi

Une journée scientifique autour du thème de la chimie des insectes

F.Verheggen

Dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de la Faculté universitaire des sciences agronomiques – aujourd'hui "Gembloux Agro-Bio Tech" –, les laboratoires d'entomologie fonctionnelle et de chimie analytique, dirigés respectivement par les Prs Eric Haubruge et Georges Lognay, organisent le 5 mai prochain (avec le concours de Stéphanie Heuskin et de François Verheggen) une journée scientifique portant sur le thème de l'écologie chimique en entomologie.

« De manière générale, les unités de chimie analytique et d'entomologie fonctionnelle et évolutive étudient, en parfaite synergie, les interactions chimiques qui existent entre les insectes, expose le Pr Lognay. La rencontre scientifique du 5 mai sera axée sur les relations entre insectes et organismes vivants par l'intermédiaire des sémiotiques, molécules volatiles porteuses d'une "information". »

L'écologie chimique est une branche de la biologie qui s'intéresse aux signaux chimiques utilisés par les organismes vivants pour communiquer. Un des objectifs de cette étude étant, *in fine*, de développer de nouveaux moyens de lutte biologique intégrée en réduisant les pesticides à l'encontre des insectes. « Nous savons qu'ils émettent des molécules volatiles en très faible concentration, les phéromones et les kairomones notamment », explique Georges Lognay.

Les entomologistes savent que les pucerons, par exemple, libèrent des kairomones qui attirent leurs propres ennemis. « L'émission de ces molécules volatiles a manifestement des effets stimulants sur les prédateurs, continue le Pr Lognay, ce qui a pour conséquence immédiate de diminuer la population des pucerons dans les cultures. » Or ces molécules sont des substances chimiques qui peuvent être analysées grâce aux méthodes chromatographiques et spectrométriques utilisées à l'ULG, au sein du Cart particulièrement. Une occasion que saisissent, dans une approche concertée, biologistes et chimistes.

Pa.J.

Chemical Entomology-Journée scientifique

Le mercredi 5 mai, aux auditoires de chimie analytique et de chimie organique (bât. 9), Gembloux Agro-Bio Tech, passage des Déportés 2, 5030 Gembloux. Informations sur le site <http://chemicalentomology.fsagx.ac.be/>

La biophotonique ?

Quand optique et biologie font bon ménage

Promoptica, en collaboration avec Biopark et le cluster photonique, organise le 30 avril prochain une journée de promotion d'activités de recherche dans les domaines de pointe de l'optique et de la biologie. Y seront présentés les enjeux en recherche, fondamentale et appliquée. Située entre la physique et la biologie, la biophotonique est une discipline scientifique qui utilise des techniques optiques afin de caractériser certains phénomènes biologiques comme la reconnaissance biomoléculaire (à la base des senseurs biologiques) ou l'utilisation de la lumière comme agent thérapeutique.

« L'élaboration de senseurs biologiques performants est d'une importance capitale pour la détection d'agents pathogènes, l'identification de brins d'ADN ou de protéines », fait observer Laurent Dreesen, chargé de cours au département de physique. Ses recherches menées au sein du laboratoire de biophotonique portent sur l'élaboration de nouveaux capteurs biologiques à base de nanoparticules métalliques ou semi-conductrices. Ces objets –de taille infinitésimale – semblent en effet présenter des propriétés optiques susceptibles d'accroître l'efficacité de détection, ce qui permettra sans doute d'élaborer de nouveaux dispositifs de diagnostic capables de détecter des substances biologiques à des seuils de concentration encore jamais atteints.

Très active dans ce domaine, l'université de Liège fait partie de l'asbl Promoptica et participe au comité organisateur de la journée.

Promoptica-Journée d'étude biophotonique

Le vendredi 30 avril, au Pointcentre Biopark – aéropôle de Gosselies, avenue Georges Lemaître 19, 6041 Charleroi (Gosselies).

Inscription en ligne sur le site www.promoptica.be

Concert Télévie

Avec la participation de Frank Braley



Le vendredi 23 avril prochain aura lieu le "Concert Télévie" de musique classique interprété par les étudiants, médecins, paramédicaux et professeurs du CHU de Liège.

Au programme : des œuvres de Bach, Brahms, Chopin, Dvorak, Debussy, Hahn, Mozart et Saint-Saëns, avec la participation tout à fait exceptionnelle du pianiste Frank Braley, lauréat du concours musical international Reine Elisabeth en 1991.

Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.
Réervations : tél. 04.366.24.06, de 9 à 15h

PROMOTIONS

DISTINCTIONS



A l'invitation de HEC-ULg, le directeur du Fonds monétaire international (FMI) **Dominique Strauss-Kahn** a donné une conférence intitulée "Gouvernance économique mondiale et rôle du FMI" au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, le 17 mars, devant un public très nombreux et un parterre de hauts représentants belges et étrangers. Le recteur Bernard Rentier lui a remis les insignes de docteur *honoris causa* en soulignant que c'était la première fois que la cérémonie se déroulait en dehors de l'Université... et en dehors de Liège.

Le Bureau exécutif a conféré le titre de professeur invité à **Marina Nuñez Bespalova** (faculté de Philosophie et Lettres), à **Laurence de Leval**, à **Bart Loeys** et à **Jacques Dequesne** (faculté de Médecine).

Le Grasp (**Giles Delon, Denis Terwagne, Nicolas Vandewalle, Hervé Caps, Stéphane Dorbolo**) a remporté le premier prix du "2010 GSNP Image gallery video" pour le film *Cellular Faraday instability*. Voir le site www.youtube.com/user/gilesdelon

NOMINATIONS

Sont nommés, pour un terme de cinq ans, au rang de chargé de cours, **Marc Radermecker** et **Patrizio Lancellotti** (faculté de Médecine), **Stéphane Adam** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation). Sont nommés à titre définitif au rang de chargé de cours, **Grégor Rauw** (faculté de Sciences) et **Frédéric Kridelka** (faculté de Médecine).

Sera nommé à titre définitif, à partir du 1^{er} octobre 2010, **Gaëtan Kerschen**, chargé de cours à la faculté des Sciences appliquées.

INTRA MUROS

DOC'CAFÉ

Les Doc'cafés reçoivent le label européen de la créativité et de l'innovation. Ce label récompense des projets qui stimulent la créativité comme facteur de réussite dans une économie mondialisée et comme vecteur de réponses originales aux enjeux qui se présentent aux pays européens. Il s'inscrit dans le programme d'actions de sensibilisation de la Commission européenne, lequel avait proposé 2009, "Année européenne de la créativité et de l'innovation". Information sur le site www2.ulg.ac.be/sciences/doccafe/index.htm

DICK ANNEGARN

Totalement restaurée, la salle du TURLg sise dans le B8 au Sart-Tilman sera inaugurée le 27 avril prochain. A cette occasion, le chanteur Dick Annegarn donnera un concert le même jour, à 18h. Entrée gratuite pour toute la communauté universitaire.

Contacts : inscriptions en ligne (voir portail ULg).

BELGIQUE-QUÉBEC

Le 19 mars dernier, un groupe de jeunes Québécois en visite à Liège a assisté au cours de "Fédéralisme comparé" entre les systèmes belge et canadien (département de science politique). Ces étudiants utilisent l'ouvrage de Bernard Fournier et de Min Reuchamp, *Le fédéralisme en Belgique et au Canada* (De Boeck, 2009), se plongeant ainsi dans l'univers belge, tandis que les étudiants liégeois de science politique se familiarisent avec les subtilités du modèle québécois.

BONNES AFFAIRES

PRIX

L'édition 2010 du prix Marcel Thiry récompensera un roman ou une nouvelle.

Date limite de dépôt des candidatures : le 22 mai. Informations sur le site www.proxiliege.net/index.php?page=article&id=3499&idrub=2

Contacts : tél. 04.221.94.76, courriel monique.smal@liege.be

Le prix Odissea récompense des étudiants de dernière année pour des travaux se rapportant à l'espace, au sens large du terme, en leur octroyant une bourse couvrant les frais de séjour dans une organisation spatiale. Toutes les disciplines sont éligibles. Candidatures à adresser au secrétariat de l'Euro Space Society avant le 1^{er} septembre.

Contacts : courriel euro.space.society@skynet.be, site www.eurospace.be

Le prix "La Recherche" soutient, récompense et met en lumière des travaux de recherche fondamentale ou appliquée, réalisés par des chercheurs issus d'une institution francophone, qui mettent en place des synergies interdisciplinaires. Dossiers complets à déposer avant le 31 mai au moyen des formulaires ad hoc.

Contacts : tél. +33.1.44.10.54.54, courriel anne.feret@larecherche.fr, site www.leprixlarecherche.com (informations et formulaires)

THÉÂTRE

L'Amicale du personnel de l'ULg propose une soirée privée au théâtre Arlequin.

A l'affiche : Le saut du lit, avec la troupe du "Café liégeois".

Jeudi 20 mai à 20h.
Théâtre Arlequin, rue Rutxiel 3, 4000 Liège.

Contacts : renseignements et réservations, tél. 04.366.49.92, courriel Diega.Boscarino@ulg.ac.be
Inscription possible sur le site www.ulg.ac.be/apulg

DÉCÈS

Nous apprenons avec regret le décès, survenu le 3 mars, d'**Annie Delhale**, agent spécialisé en chef au département de chimie de la faculté de Sciences, celui de **Jean Casimir**, professeur ordinaire honoraire à Gembloux Agro-Bio Tech, et du **Baron Albert de Scoville**, professeur ordinaire émérite de la faculté de Médecine, le 18 mars; et celui de **Gaston Schaber**, professeur honoraire à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, survenu le 27 mars. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Nous avons également appris avec une profonde tristesse le décès, le 25 mars, de **Françoise Denoël**, agent spécialisé en chef à la retraite au département Argenco de la faculté de Sciences appliquées et collaboratrice précieuse du 15^e jour du mois où elle avait exercé ses talents de photographe. A Gérard, Marie, Antoine et Nicolas, toute l'équipe du 15^e jour tient à exprimer sa profonde sympathie et ses pensées émues.

ENTREPRISES

INOXYDABLE

Le département Argenco de l'ULg regroupe plus de 200 personnes. Ses activités de recherche et de formation concernent les domaines de l'architecture, de la géologie appliquée, de l'environnement et des constructions. Son service de mécanique des solides, des fluides et des structures organise le vendredi 30 avril, en collaboration avec l'Interface Entreprises-Université, une journée d'étude intitulée "L'acier inoxydable dans le domaine de la construction".

Des professionnels et experts, provenant du monde académique et du secteur privé, présenteront les caractéristiques du matériau, les aspects pratiques et commerciaux liés à son utilisation et également les aspects scientifiques et environnementaux.

Contacts : tél. 04.349.85.54, courriel m.garrais@ulg.ac.be, site www.interface.ulg.ac.be/docs/Acier_inoxydable_dans_la_construction.pdf

DIAGNOSTIC MÉDICAL

Le groupe de travail "Diagnostics in vitro" de BioWin a signé un accord de partenariat avec Euromedag, le cluster diagnostic du pôle santé Eurobiomed des régions Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Languedoc-Roussillon.

Cet accord a pour objectif la création d'un cluster européen dans le domaine du diagnostic médical et la mise en place de rencontres entre chercheurs et industriels débouchant sur des échanges de bonnes pratiques, des partages d'informations, des synergies communes, des débouchés commerciaux, etc.

Contacts : www.biowin.org

AGORIA

La Belgique compte actuellement 115 entreprises technologiques développant des activités dans les énergies renouvelables, avec un chiffre d'affaires qui s'est élevé à plus de 3 milliards d'euros en 2008. L'industrie de l'énergie renouvelable emploie directement près de 7000 personnes, principalement en région flamande. Selon les prévisions d'Agoria, ce secteur industriel va connaître une croissance annuelle moyenne de 14% dans les cinq prochaines années et doubler son chiffre d'affaires.

Voir la page www.interface.ulg.ac.be/docs/CartographieEnergierenouvelable.pdf

EXTRA MUROS

IMAGÉSANTÉ

Le 18 mars dernier, lors du festival ImagéSanté organisé à Liège tous les deux ans par la faculté de Médecine et le CHU de Liège, une équipe du laboratoire Intelsig de l'Institut Montefiore dirigée par le Pr Jacques Verly a réalisé une retransmission en direct et en 3D d'une opération chirurgicale.

Alors que la plupart des retransmissions traditionnelles se déroulaient au CHU et dans la salle académique, celle en 3D a eu lieu au cinéma Sauvinière. Cette prouesse technique (en direct, en numérique et en "full HD") s'accompagnait d'un circuit audio permettant des échanges entre les spectateurs (nombreux !) et le neurochirurgien Didier Martin qui effectuait l'opération en direct. Pendant presque six mois, le Pr Jacques Verly et son équipe ont progressivement conçu l'architecture générale de captation d'images, de transmission et de projection, et ont assuré la gestion scientifique et technique de tout le projet. L'équipe s'est chargée en outre de la réalisation concrète de la chaîne de transmission en direct et en 3D depuis le CHU jusqu'au cinéma Sauvinière. Un projet dû à la collaboration de nombreux partenaires.

Voir le site www.twist-cluster.com/imagesant3D

BCG STRATEGY CUP 2010

L'équipe HEC-ULg a remporté la finale de la prestigieuse BCG Strategy Cup 2010. Composée de quatre étudiants – Caroline Renier, Philippe Chiarello, Marc Malengreaux et Benoît Thill – elle a relevé avec brio le défi d'un *real-life-business case*.

Informations sur le site www.bcg.com

EXPO INTERNATIONALE

Le 24 mars dernier, le Conseil des ministres restreint a décidé de soutenir la candidature de la ville de Liège à l'organisation d'une Exposition internationale en 2017.

Informations sur le site www.liège.be/infos/expo-internationale-2017

PORTAIL CARRIÈRE

Lancé le 17 mars à Aix-la-Chapelle, à l'occasion du sommet Biomedica, **Vividlinks.eu est un tout nouveau portail carrière spécialisé dans les sciences du vivant.** Les profils de plus de 170 sociétés biotech de l'Euregio Meuse-Rhin s'y trouvent déjà référencés et une centaine d'offres d'emploi mises à jour sont accessibles en ligne. Plus qu'un simple portail carrière, cette plateforme réalisée dans le cadre du projet Interreg IVA Skills3 est un véritable réseau social proposant de nombreux outils interactifs pour la communauté des sciences du vivant. Voir le site www.vividlinks.eu

Contacts : Interface Entreprises-Université, tél. 04.349.85.41, courriel s.califice@ulg.ac.be

VIVRE LIÈGE

La ville de Liège propose des matinées thématiques sur divers sujets qui relèvent de la vie de la ville : économie, environnement, aménagement du territoire, découverte de quartiers, patrimoine peu connu, etc. Après une visite consacrée à la diversité des cultes et un parcours sur l'architecture des institutions culturelles liégeoises, les organisateurs proposent, le 24 avril prochain, d'en apprendre un peu plus sur les aménagements végétaux en milieu urbain.

Contacts : renseignements et réservation à l'Office du tourisme de la ville de Liège, tél. 04.221.92.21. Programme disponible sur demande, au 04.221.93.67.

Tout au long de la vie

L'offre de formations continues s'étoffe à l'ULg

Notre société est confrontée à une évolution rapide des savoirs, des techniques et des métiers. Par ailleurs, les carrières professionnelles actuelles requièrent des talents multiformes. Cette situation exige de la part des individus une constante souplesse d'adaptation et une perpétuelle actualisation des compétences. Certaines professions sont déjà rompues à l'exercice : les médecins, comptables ou avocats suivent régulièrement des modules de perfectionnement.

Singulier cursus

Au cœur de cette dynamique, l'Université occupe évidemment une place privilégiée car, en diffusant les résultats de ses recherches et les nouveautés de son enseignement à travers la formation continue, elle offre à chacun les moyens de rester en phase avec les évolutions du monde du travail. A l'ULg, la formation continue épouse les besoins des entreprises et des organisations et répond à la demande des particuliers, notamment en facilitant l'accès aux formations par la "valorisation des acquis de l'expérience".

Une des caractéristiques de la formation continue ou "formation tout au long de la vie" est qu'elle ne débouche généralement pas sur un diplôme : elle aboutit à la délivrance de certificats avec crédits et/ou d'attestations. « *Que vous soyez universitaire, adulte en reprise d'études, responsable d'une entreprise ou jeune à la recherche d'une formation complémentaire, l'ULg vous forme tout au long de votre vie* », explique le Pr Jean-Marie Dujardin, coordinateur académique de la formation continue institutionnelle, laquelle

est placée sous la responsabilité du premier vice-recteur, Albert Corhay, également président du comité de pilotage*.

Trois services travaillent de concert afin de répondre aux multiples demandes. « *La cellule de formation continuée de l'administration de l'enseignement et des étudiants (AEE) s'occupe plus spécifiquement des certificats avec crédits, des formations intégrant la notion de valorisation des acquis, de la formation continue internationale et des formations à l'attention des enseignants*, » reprend Jean-Marie Dujardin. *HEC-ULg met en place des formations en management et en économie à destination des entreprises principalement, et l'Interface Entreprises-Université propose des formations technologiques aux entreprises.* Ces trois cellules apportent une aide administrative et opérationnelle aux promoteurs des modules et élaborent les offres à destination d'un public aussi motivé qu'hétérogène.

Véritable plébiscite

Une multitude de domaines sont couverts. Pêle-mêle et sans être exhaustif, citons les secteurs de l'agro-alimentaire, du biomédical, de l'informatique, des langues, de la philosophie ou de la médecine vétérinaire. Ainsi, pour donner quelques exemples, "Force ULg" de l'AEE coordonne-t-elle notamment l'offre de formation à destination des enseignants du fondamental et du secondaire, Interface organise des modules en biotechnologie ou en sciences de l'environnement et HEC Liège Executive School propose même des programmes "sur-mesure" pour les cadres et dirigeants.

En marge de la formation initiale, le domaine de la formation continue a maintenant acquis ses lettres de noblesse : 45 certificats sont repris au catalogue de l'université de Liège, lequel s'étoffe chaque année. Plus de 400 participants ont été accueillis durant cette année académique. « *L'ensemble des activités coordonnées par la cellule Interface a permis en 2009 de former globalement près de 600 personnes en près de 48 000 heures de formation*, précise Jean-Marie Dujardin. *Un millier d'enseignants sont revenus à l'Université et plus de 1700 cadres s'inscrivent chaque année dans un cursus de management et de gestion.* » L'engouement est manifeste. Les candidats promoteurs de nouveaux programmes sont les bienvenus.

Patricia Janssens

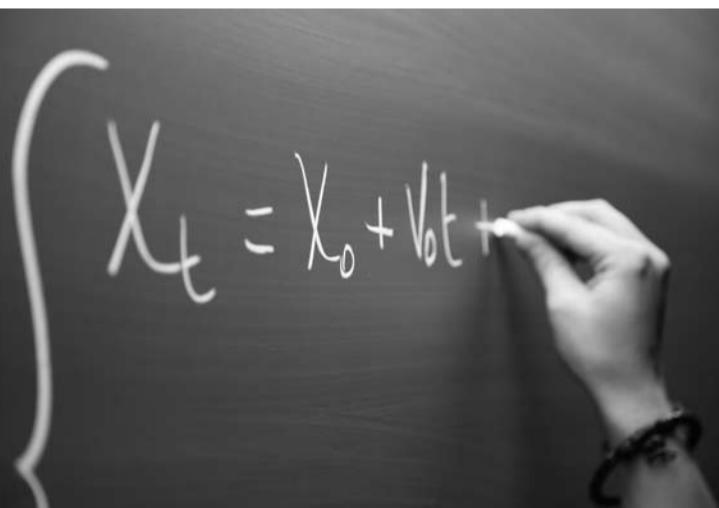
* Le conseil d'administration du 24 septembre 2008 a instauré la formation continuée institutionnelle, avec un comité de pilotage constitué de représentants des Facultés, Ecoles et Instituts, ainsi que de représentants des cellules opérationnelles de coordination de la formation continuée. Ce comité de pilotage a pour mission de veiller à assurer la cohérence du système mis en place et veiller au respect de la charte de qualité.

Contacts :

Pour les formations continues organisées par
 - l'AEE : Carole Nguyen, tél. 04.366.58.34, courriel carole.nguyen@ulg.ac.be
 - Interface : Rachel Navet, tél. 04.349.85.50, courriel rachel.navet@ulg.ac.be
 - HEC Liège Executive School : Jean-Marc Erniquin, courriel jm.erniquin@ulg.ac.be
 Informations sur www.ulg.ac.be/cms/c_13771/formation-continue?hlText=formation+continue&hlMode=any

Changement de ton

L'ingénieur a un nouveau rôle dans la société



La formation d'ingénieur suscite aujourd'hui beaucoup de questions : pourquoi y a-t-il pénurie d'ingénieurs en pleine crise ? Quel est leur rôle dans la société actuelle ? Sont-ils aptes à faire face aux défis gigantesques tels que le changement climatique ? Et, plus prosaïquement, faut-il ou non supprimer l'examen d'entrée ?*

La pénurie de diplômés inquiète le monde de l'entreprise depuis plusieurs années. La Région wallonne a un cruel besoin de bons techniciens alors que l'offre est lacunaire. Il y a cependant une lueur d'espérance : l'ULg a enregistré lors de la rentrée dernière une hausse de 30 % des inscriptions en première année de Sciences appliquées. « *Nous avons interrogé ces étudiants sur leurs motivations. Ils ont fait ce choix parce qu'ils se sentent concernés par les enjeux de la planète et considèrent qu'acquérir une solide formation technique est le meilleur moyen de pouvoir y contribuer* », confie le doyen Michel Hogge.

Telle est la situation aujourd'hui : le métier d'ingénieur est considéré différemment depuis que la notion de "développement durable" fait l'unanimité. Les ingénieurs ne sont plus perçus comme des pollueurs, mais bien comme des professionnels dont dépend notre

salut. Créativité et capacité d'innovation doivent dès lors trouver une place dans la formation initiale... et continuée.

Et quid de l'examen d'entrée ? « *La Communauté flamande l'a supprimé* », fait remarquer le doyen Michel Hogge. Et il se murmure dans les couloirs que la Communauté française pourrait bien suivre cet exemple. Or, selon le Doyen, « *le résultat du côté flamand n'est guère concluant : on s'aperçoit en effet que les étudiants ayant échoué en première année ne se tournent pas vers la formation d'ingénieur industriel dispensée dans les Hautes Ecoles mais restent à l'Université, dans des Facultés voisines. Ce qui, à terme, diminuera encore le nombre d'ingénieurs...* ».

Et de rappeler à l'envi que le taux de réussite en premier bachelier de faculté des Sciences appliquées est deux fois supérieur à celui des autres Facultés. Les cercles d'étudiants, le corps académique dans son ensemble, les associations d'ingénieurs plaident unanimement pour la conservation de l'examen lequel – outre le fait de favoriser la réussite – provoque une émulation dans l'enseignement secondaire. Affaire à suivre...

Eddy Lambert

Trouver subside à son pied

Une nouvelle base de données pour les chercheurs

Avoir envie de réaliser un projet personnel, un voyage lié à un mémoire ou à un travail de terrain, un séjour de recherche à l'étranger est assez fréquent dans le monde universitaire. Pourtant, les difficultés liées à la recherche de subsides nécessaires en ont découragé plus d'un...

L'université de Liège l'a bien compris. « *L'Université doit prioritairement se préoccuper de ses membres et leur permettre de réaliser leur projet personnel. Mais à notre époque, tout ce qui est administratif est assez compliqué !* », constate Isabelle Halleux, directrice de l'administration recherche et développement (ARD). Afin de venir en aide aux étudiants et aux chercheurs, l'ARD propose un nouvel outil : la base de données "SI4PP". Ce

"Système d'informations pour mon projet personnel" regroupe les offres proposées par les différents organismes belges et étrangers.

La nouvelle base de données apporte les avantages non négligeables de l'ère informatique. « *L'idée n'est pas neuve... Elle s'inscrit dans la suite de l'accueil que Jacqueline Claude, à présent décédée, avait initiée. Par contre, mettre un outil informatique à la disposition des membres de l'ULg, c'est nouveau et pratique* », constate Isabelle Halleux.

L'instrument est particulièrement efficace : quelques "clics" suffisent pour trouver les subсидes accessibles et adéquats. « *Pour lancer la requête, il suffit de choisir le domaine qui vous concerne*,

entre sciences du vivant, sciences et techniques et sciences humaines et sociales. On peut indiquer sa discipline de prédilection et le pays dans lequel on aimerait effectuer ses recherches », explique Isabelle Halleux. Economie, sciences appliquées, médecine, communication ou archéologie, etc., aucun domaine n'a été oublié par l'ARD. Laquelle a aussi répertorié un grand nombre de pays : de quoi contenter toute personne intéressée...

La recherche ainsi lancée, une nouvelle page apparaît, regroupant toute une série d'offres. « *On retrouve toutes les possibilités dans un "quick look" qui permet de repérer immédiatement le pays, la durée, l'organisme de financement et les conditions d'éligibilité pour chacune*

des offres proposées », ajoute Isabelle Halleux. Si l'une d'entre elles semble correspondre à vos critères, un clic supplémentaire sur la proposition en question suffit pour arriver à la fiche détaillée, au site web, à la personne ressource. Reste alors à postuler.

Accessible depuis le 23 mars via le My ULg, la nouvelle base de données ne demande qu'à accueillir les offres et les demandes.

Mary Ceriolo

Base de données SI4PP via la page www.ulg.ac.be/cms/c_433341/si4pp-accueil

Contacts : ARD, tél. 04.366.52.43

Une salle de fêtes ?

Le point de vue du Recteur sur la guindaille

Depuis plusieurs années, les étudiants de Liège demandent de pouvoir bénéficier d'une "salle de fêtes" comme leurs homologues de Bruxelles ou de Namur. La requête est déposée chaque année sur le bureau du bourgmestre mais elle a resurgi brutalement il y a quelques semaines, lors d'un accident tragique. Rencontre avec le recteur Bernard Rentier sur cette question délicate.



Le 15e jour du mois

Le 15^e jour du mois : A l'heure où les étudiants recherchent activement un lieu de guindaille fixe pour remplacer leur chapiteau provisoire, proposez-vous toujours de chercher une solution au Sart-Tilman ?

Bernard Rentier : Je comprends que l'on peste contre le Sart-Tilman car le problème du retour, dans la nuit, est réel. Les étudiants regrettent également le caractère exclusivement universitaire du lieu alors que les jeunes des Hautes Ecoles participent également au folklore. Pourtant, deux guindailles [bals des bleus et des moflés, ndlr] et l'Unifestival ont lieu là-bas chaque année, ce qui montre la faisabilité de ma proposition. D'autant que je suis toujours prêt à négocier avec le TEC pour essayer d'adapter l'offre de bus les soirs de festivités. Reste que si j'apprends un jour que des étudiants ont été gravement accidentés au retour de festivités, je serais vraiment très mal et tout le monde trouvera alors que le risque était patent. Hélas, le "risque zéro" et la prévention à 100 % n'existent pas. Et puis on doit pouvoir boire sans en arriver au coma éthylique... Le fait d'aider à trouver un lieu de guindaille n'est en aucun cas un encouragement institutionnel, mais une simple volonté de faire en sorte qu'il n'y ait ni noyades ni comas.

Le 15^e jour : N'avez-vous pas également un problème d'interlocuteurs entre des comités Agel passagers et d'autres associations qui n'ont pas de lien direct avec l'Université ?

B.R. : J'entends parler d'associations extérieures et de professionnels qui ont leurs intérêts et qui décident de faire des choses pour les étudiants. Mais personne n'est jamais venu me les présenter... A partir du moment où des associations se créent et qu'elles n'ont pas besoin de prendre rendez-vous avec moi, c'est qu'elles sont assez grandes pour fonctionner toutes seules. J'entends cependant des voix pour réclamer que les associations d'étudiants soient un peu plus cadrées. Et je ne suis pas contre un peu de cadrage. Par ailleurs, si l'on évoque le financement d'un bunker de guindaille par un marchand de bière, c'est hors de question dans mes locaux. En dehors, je n'ai pas à m'y opposer.

Le 15^e jour : Une solution pourrait-elle venir du conseil de la vie étudiante ?

B.R. : Pour le moment, il se met toujours en place et ce sont les étudiants du conseil d'administration de l'Université qui décident qui y vient. Ils sont bien sûr libres d'y inviter qui ils veulent. La suggestion d'y entendre les organisateurs de fêtes étudiantes est bonne.

Le 15^e jour : Vous évoquez de temps en temps le fait d'avoir vous-même été baptisé lorsque vous étiez étudiant à l'ULg. Quel est votre meilleur souvenir ?

B.R. : A l'époque, ce n'était pas très structuré : je ne peux pas revendiquer d'avoir été baptisé avec un comité. Il s'agissait d'une soirée informelle incluant de soi-disant épreuves dont on ne se souvenait plus guère le lendemain. Mais nous étions dans la mouvance de Mai 68 où la guindaille était perçue comme une

décadence de droite. Si je ne portais pas la penne, je participais à la Saint-Nicolas et à la Saint-Torè. Le jeu, à l'époque, consistait à essayer de forcer le cordon de police installé devant l'école des Bénédictines. Nous allions évidemment devant les écoles de filles par souci de provocation, dans un esprit de confrontation. Et le jeu aurait été nettement moins intéressant s'il n'y avait pas eu de cordon de sécurité...

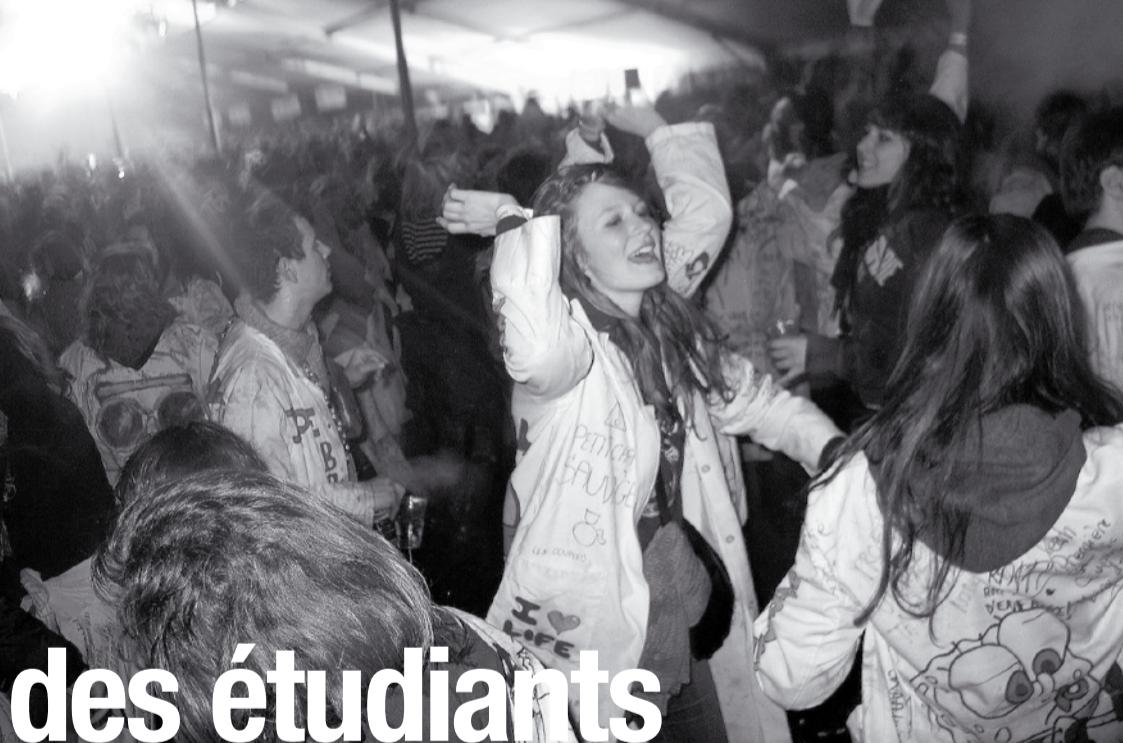
Le 15^e jour : Donc, vous êtes plutôt favorables aux baptêmes ?

B.R. : Je comprends tout à fait que l'on puisse organiser des festivités. Je suis simplement opposé à toute humiliation, même théâtrale. Je pense, par exemple, aux "gueules en terre" place du 20-Août que je juge un peu décadentes. Mais cela me paraît acceptable lorsqu'il s'agit d'un jeu de rôles consenti. Cela dit, il serait inadmissible qu'il faille y souscrire pour avoir accès à des notes de cours ou à des stages, a fortiori avec une éventuelle complicité du personnel encadrant. Il y a des sanctions à la clef lorsque l'on prive les étudiants de leurs droits élémentaires.

Le 15^e jour : On pense directement à la Société générale des étudiants de la faculté de Médecine vétérinaire...

B.R. : La Générale a cette réputation et elle ne peut pas nier que cela a été le cas auparavant. Mais ses responsables me disent que cela n'a plus cours. J'en prends acte. On verra donc si je continue à recevoir du courrier ou des réactions de la part de parents ou d'étudiants qui se plaignent de discrimination vis-à-vis des non-baptisés. J'ai l'intention de mener une enquête, en faisant bien sûr la part des choses entre les éventuels faux prétextes pour justifier un échec et les attitudes de ceux qui, ayant passé l'épreuve, sont évidemment pour la perpétuation du système.

Propos recueillis par Fabrice Terlonge



F.Terlonge

Le printemps des étudiants

Un rayon de soleil et le folklore fait une démonstration de force

Cette année encore les festivités de la Saint-Torè ont rencontré un franc succès. Parmi les milliers d'étudiants qui investirent cette fois encore le chapiteau endémique planté au Val-Benoît, certains rendaient hommage à Nicolas Philippet, étudiant en 3^e bac ingé, qui s'est noyé dans la Meuse en revenant de la SA Saint.

Du 15 février au 11 mars, toutes les "Saints" farfelues des diverses Facultés rencontrèrent un succès variable selon la réputation et le dynamisme des comités de baptême idoines. Le traditionnel jour d'affluence de la "Saint-Torè sous tente", lui, fut au diapason du succès global des trois jours suprêmes du folklore étudiantin printanier. Dans la nuit de lundi, à l'heure où la police vint réclamer que la musique fut mise en sourdine (peu avant 2h), l'on avait dénombré 1700 participants. D'ailleurs, à cette-heure-là, les étudiants qui

avaient choisi le Carré pour éviter la soirée forfaitaire étaient moins nombreux que l'année passée à brailler au centre de Liège.

Le lendemain à 14h, la question était dès lors de savoir combien de rescapés allaient pouvoir gonfler les rangs d'un cortège dont l'ossature était formée d'un tortillard et d'une dizaine de chars (essentiellement des bus "tunés") animés par un chauffeur sobre et un dj survolté. Entre la cage sponsorisée du comité Beaux-Arts, le saloon des Barbous & Grammoux, le bus australien des ingénieurs et médecins, la prison ISIL-Pharma et les quelques cuistax qui ouvriraient le cortège derrière le bus des vieux... les échanges relevaient de la battle musicale. Toute cette suite s'étira en bord de Meuse, du 20-Août jusqu'aux Terrasses où la statue du Torè, sous un soleil radieux, avait eu droit à sa traditionnelle touche

de peinture. « Avec tout ce monde à l'intérieur des bus, ça n'a pas été facile pour nous d'effectuer le comptage », se plaignaient les habituels pandores. Des 1200 personnes initialement comptées, l'on en arriva à une estimation plus correcte de 2500 jeunes défrâchis, soit *grossost modo* la même foule que l'an passé grâce aux premiers beaux jours post-hivernaux.

Reste que les cercles de deux autres événements phares, organisés en marge des agapes précitées, eurent également le loisir de se saouler au satisfecit. Les Trottis 2010 (prétextant une vague course de trottinettes de quatre heures) transformèrent comme chaque année l'entrée du domaine du Sart-Tilman en une plaine de festival. La veille, un petit plaisantin avait rebouché la fameuse fosse à boue qui oint les tabliers d'un vernis putride, obligeant les organisateurs

à jouer les terrassiers dès potron-minet. « Mais si on le retrouve, on enterrer sa penne en rebouchant définitivement le trou », menaçait Jérôme Ligot, président du comité de baptême des ingénieurs, chapeautant l'événement.

Mais, cette année, les rois du business étaient bien dans leur(s) Faculté(s). Inaugurée il y a quatre ans, la "Garden Party HEC" a attiré près de 3000 personnes sur l'esplanade Saint-Léonard, le lundi. Deux bars à bières bon marché, des pains saucisse à 1 euro et une sono avec dj. *What else ?* Et à l'heure où les initiatives se multiplient pour trouver une salle de guindaille permanente et que le chapiteau ne semble pas garantir l'an prochain, cet événement pourrait bien encore monter en puissance en 2011.

F.T.

Sanction royale

Récemment encore, des voix se sont élevées pour demander la limitation des prérogatives royales et réduire le rôle du Roi à une fonction strictement protocolaire.
Va-t-on supprimer la "sanction royale" ? Regards croisés de Christian Behrendt, constitutionnaliste et chargé de cours à la faculté de Droit, et de Marc Vanesse, ancien journaliste du *Soir*, chargé de cours à la faculté de Philosophie et Lettres.

Le 15^e jour du mois : *La sanction royale est-elle encore essentielle aujourd'hui ?*

Christian Behrendt : Rappelons d'abord que la Constitution belge de 1831 fut "calquée" sur celle du Royaume-Uni, laquelle prévoit qu'un projet de loi voté par le Parlement doit en outre recevoir l'aval du Roi : c'est la sanction royale. Pour qu'un texte législatif devienne une loi en Belgique, il doit donc être approuvé par la Chambre, par le Sénat et par le Roi. Notons que le Roi ne peut jamais agir seul : sa signature doit être contresignée par un ministre, en principe celui dont le portefeuille est concerné par la loi. Techniquement, le projet de loi est voté par le Parlement, contresigné par le ministre, puis envoyé au Palais afin que le chef de l'Etat, en dernier lieu, puisse y apposer sa signature.

Au Royaume-Uni, il ne fait aucun doute que le Roi (ou la Reine) peut, en théorie, s'opposer à un projet de loi... mais, depuis le XVII^e siècle, plus aucun monarque ne l'a fait. En Belgique par contre, il n'y a en droit constitutionnel aucun exemple d'un "veto" royal : le Roi n'a pas le pouvoir de s'opposer personnellement à une loi. Contrairement à une rumeur qui persiste encore aujourd'hui, je voudrais d'ailleurs insister sur le fait que le roi Baudouin, en 1990, n'a pas à proprement parler "opposé son veto" à la loi sur l'avortement (car s'il y avait eu veto, le texte ne serait jamais entré en vigueur). Il a au contraire cherché à concilier la volonté démocratique exprimée par le Parlement et sa propre conscience, en souhaitant ne pas devoir intervenir, à titre personnel, dans le processus d'adoption de cette loi. Mais il n'a pas contesté que cette loi, approuvée par les représentants démocratiquement élus de la nation, devrait pouvoir entrer en vigueur.

Le 15^e jour : *Pourquoi repérer des prérogatives royales maintenant ?*

Christian Behrendt : Je pense que la question de la succession prochaine d'Albert II est posée avec plus d'acuité : notre Roi prend de l'âge. Or, le prince Philippe, appelé à accéder au trône, a



Christian Behrendt



Marc Vanesse

manifesté quelques velléités, disons, d'autorité. Une intervention directe du Roi dans les affaires semble peu probable, mais Philippe a donné l'impression qu'il voulait "prendre toute sa place" sur la scène publique. Certains hommes politiques se demandent dès lors si le système qui repose sur un subtil équilibre – et qui fonctionne – sera toujours possible, demain, avec un souverain moins "accommodant".

Certes, l'érosion progressive de l'influence royale que l'on a constatée au fil du temps a profité aux partis politiques. Mais ceux-ci sont de plus en plus divisés et on oublie trop souvent que, d'après la Constitution, le Roi a de réels pouvoirs dans notre société : il nomme les ministres fédéraux par exemple.

Une certaine forme de prudence démocratique voudrait alors que l'on fixe plus clairement les pouvoirs du Roi, surtout quand celui-ci a exprimé des positions un peu tranchées sur certaines questions. Face aux multiples problèmes à régler (la crise économique, les défis sociaux, les enjeux linguistiques, les finances publiques, etc.), il est logique que les partis politiques ne souhaitent pas en plus devoir "gérer" un Roi caractérisé par des accès autoritaires dont les positions risqueraient de mener à des conflits supplémentaires. Symbole de l'Etat belge, le Roi doit rester une figure emblématique : un personnage qui rassemble et facilite le consensus, non qui exige ou divise.

Le 15^e jour : *Pourquoi repérer des prérogatives royales aujourd'hui ?*

Marc Vanesse : Notre Constitution a fait de la Belgique une monarchie parlementaire. C'est donc bien du Parlement et du gouvernement qu'émanent les propositions et projets de lois, même s'il est prévu que le Roi signe également les textes. La fédéralisation du pays a largement diminué le poids du Roi en matière législative, puisque les entités fédérées adoptent des décrets qui n'ont pas besoin du contreseing royal pour entrer en application.

De plus, la Constitution encadre strictement les pouvoirs du Roi et organise à la fois son irresponsabilité et son inviolabilité, ce qui signifie que, même dans les actes les plus anodins, le Roi est toujours "couvert" par un ministre. Parfois jusqu'à l'absurde... En 2006, dans l'avion qui emmenait la mission royale en Chine, j'avais été amusé de voir le Roi et la Reine venir poliment saluer chaque membre de la mission... avec le ministre des Affaires étrangères sur les talons ! La monarchie belge reste aussi sous haute surveillance lorsque le Roi s'adresse aux citoyens, à Noël et à l'occasion de la Fête nationale : toute spontanéité de son discours est bridée. Plutôt qu'un rôle politique, le Roi incarne un rôle symbolique. La suppression de la sanction royale ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle.

Le 15^e jour : *Pourquoi repérer des prérogatives royales aujourd'hui ?*

Marc Vanesse : La prochaine accession de Philippe sur le trône crispe davantage les esprits parce que le Prince a tenu des propos sortant du cadre "habituel" dont je viens de parler. Certains hommes politiques redoutent l'une ou l'autre initiative du futur Roi qui viendrait ébranler le système actuel, jugé comme équilibré. Ils préféreraient adopter le principe de précaution en limitant la monarchie à une fonction strictement protocolaire.

L'opinion publique est, quant à elle, très susceptible lorsque l'on "touche" à la monarchie. Dans un sens comme dans l'autre. Lorsque les médias évoquent le Roi, sa famille, son entourage, sa fonction, ces thèmes suscitent beaucoup de réactions de la part des citoyens : les journaux reçoivent alors un important courrier des lecteurs ! L'émotion peut parfois être très vive, notamment en Flandre. La famille royale, globalement perçue comme étant plus proche des Francophones, fait régulièrement l'objet de critiques cinglantes. Symbole de l'unité du pays, le Roi constitue pour une frange de la population franchement anti-royaliste, un obstacle à la scission de la Belgique. Sans parler de la dotation royale (et princière) qui, de part et d'autre de la frontière linguistique, fait grincer des dents...

Une autre partie de l'opinion soutient la Maison royale et voit dans le Roi une figure paternelle, vantant ses qualités d'écoute et d'empathie. Ceux-là estiment que le Roi, gardien d'une Belgique idéalisée, incarnerait une figure rassurante, capable de rester "au-dessus de la mêlée".

Souvent débattue, la limitation des prérogatives royales est dans l'air du temps. Elle rendrait sans doute la fonction royale plus conforme à ce qu'elle est dans la réalité : hautement symbolique et si peu politique.

Propos recueillis par Patricia Janssens



Europe 2020

Le Conseil européen de mars a approuvé les axes de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'emploi et la croissance à l'horizon 2020, cette initiative devant remplacer celle "de Lisbonne" en 2000 qui devait faire de l'Europe "l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde". Cette fois, le plan "Europe 2020" fait de la croissance "intelligente, durable et inclusive" ses grandes priorités. Dans une carte blanche de *L'Echo* (01/04), quelques chercheurs du département de science politique – dont Sébastien Brunet, Catherine Fallon et François Thoreau – s'interrogent toutefois sur la capacité de la Commission européenne à mettre en œuvre cette politique. En a-t-elle vraiment les moyens ? Les chercheurs notent aussi que certains pays, s'ils ne remettent pas en cause les objectifs globaux du plan, en critiquent toutefois des lacunes sur le plan social et environnemental. Enfin, ils insistent sur l'importance de cette stratégie. *La pérennité de la compétitivité européenne ne pourra être assurée si les jeunes continuent à déserteur les carrières scientifiques et si les investissements – publics et privés – en R&D demeurent insuffisants.*

Professeure de gym

Un professeur de gymnastique va changer de sexe, suscitant quelque inquiétude chez les parents. Une situation délicate aussi pour ses élèves ? Pour le professeur et psychiatre Marc Ansseau, il faut avant tout fournir des explications aux enfants (*Le Soir*, 31/03). *Il faut les informer de façon suffisamment claire, leur expliquer qu'il s'agit d'un problème de santé, que la personne a dû modifier son aspect physique, que cela ne change rien à ses compétences et à ses qualités. Leur dire aussi que cela fait partie d'une maladie, où les gens sont nés dans le mauvais sexe, et qu'on doit corriger cela.*

"Sexsomnie" ?

Accusé de viol sur son propre enfant, un homme a été acquitté en plaidant la "sexsomnie", une notion qui n'est reprise dans aucune classification internationale, relève le Pr Robert Poirrier, responsable du Centre d'étude de l'éveil et du sommeil au CHU.

Nous sommes hypertendus

Un Belge sur huit souffre d'hypertension, une maladie qui a des conséquences graves à long terme sur la santé. Pour le Pr Jean-Marie Krzesinski, membre du comité belge de lutte contre l'hypertension artérielle, le vieillissement de la population contribue à l'aggravation des chiffres, mais il insiste sur l'hygiène de vie (*Le Soir*, 27/03). *L'idéal, c'est de rester "jeune" au niveau des artères [et avoir] une alimentation saine, en limitant l'apport en sel et en graisses, un mode de vie moins sédentaire, en pratiquant davantage la marche à pied, le vélo... C'est ce dernier critère qui explique partiellement la prévalence inférieure de l'hypertension en Flandre, par rapport à la Wallonie.*

D.M.

4 questions à Sebastian Santander

Les puissances émergentes

Le 15^e jour du mois

Sebastian Santander est chargé de cours au département de science politique en faculté de Droit.

Dans la foulée de son ouvrage *L'émergence de nouvelles puissances*, Sebastian Santander chapeautera, le 30 avril prochain, un colloque intitulé "L'essor de nouvelles puissances : vers une redistribution du pouvoir mondial". On y discutera – avec plusieurs chercheurs d'universités européennes et canadiennes – de l'émergence ou de la réémergence de nouveaux acteurs dominants sur la scène internationale : ceux qui, déjà, entendent bien peser dans les débats, aux côtés de puissants mastodontes comme les Etats-Unis. Sous l'angle de l'économie politique internationale, ce colloque examinera la nature des puissances émergentes et leurs relations avec les puissances dominantes, singulièrement avec les Etats-Unis, l'Union européenne ou le Japon. Rencontre préliminaire avec Sebastian Santander, le responsable de l'unité de recherche en relations internationales de l'ULg.

Le 15^e jour du mois : Qu'entendez-vous par puissances émergentes ?

Sebastian Santander : On constate aujourd'hui qu'il existe, répartis sur différents continents, des pays qui réorganisent l'espace géostratégique qui leur est proche. Parmi eux, la Chine, l'Inde, mais aussi l'Afrique du Sud et le Brésil. D'aucuns y ajoutent le Mexique et même la Turquie, un pays majeur d'un point de vue géostratégique, mais qui est surtout parvenu à développer une économie de marché attrayante pour les investisseurs extérieurs. Sans oublier la Russie, qui est en réalité un pays réémergent. Ils se dotent de plus en plus d'attributs matériels et immatériels de la puissance. Ces nouvelles puissances se manifestent dans des questions relatives au commerce, l'humanitaire ou dans la gestion de crise et les opérations de maintien de la paix. La puissance de cette poignée de pays se définit également à l'aune de la reconnaissance dont ils jouissent de la part de leurs pairs et des acteurs dominants de la scène internationale.

Le G7, qui regroupe les grandes puissances industrielles de la planète, a d'ailleurs progressivement accepté l'idée de créer une sorte de forum de cogestion de la planète – le G20 –, un club de puissances industrielles élargi aux puissances émergentes et chargé de trouver des solutions à des problèmes internationaux. Par ailleurs, le pouvoir croissant de ces Etats se manifeste dans une pléiade d'instances multilatérales telles que l'OMC. Aujourd'hui, des pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud s'y mobilisent et y développent des relations Sud-Sud pour contrecarrer les plans des pays riches, en matière d'agriculture par exemple.



J.-L. Wenz

S.S. : Si l'on pense à un conflit armé, la "menace chinoise" est exagérée. Mais les craintes de voir dans la Chine un véritable challenger sont tout à fait justifiées. Nous avons affaire à un pays qui, non seulement traverse la crise sans trop de difficultés, avec un taux de croissance de 8% contre un taux négatif du côté américain, mais qui peut aussi se targuer d'être la plus importante réserve de dollars américains au monde. Avec son milliard d'habitants et autant d'atouts économiques, il peut progressivement s'affirmer comme acteur incontournable: il l'a clairement signifié à Copenhague. Mais la Chine se profile aussi comme l'un des plus grands pollueurs de la planète.

Le 15^e jour : Pour autant, peut-on d'ores et déjà parler de "monde multipolaire" ?

S.S. : Nous ne sommes pas encore réellement dans un monde multipolaire. Si l'on se réfère à l'ensemble des critères qui définissent la puissance, on constate d'emblée qu'il n'existe pas encore de pôles comparables aux Etats-Unis. Ceux-ci sont encore, de loin, la première puissance militaire. Par ailleurs, les Etats-Unis sont présents dans une écrasante majorité de dossiers internationaux, et ils le seront tant qu'ils seront considérés et se considéreront comme un acteur ayant des responsabilités mondiales. Affirmer que le monde est devenu multipolaire revient à considérer qu'il existe plusieurs pôles économiques et politico-militaires de même nature et de caractéristiques comparables qui se contrecarrent. Ce qui n'est pas le cas.

L'Europe cherche à se positionner par rapport à ces nouvelles puissances via des partenariats stratégiques mais, du fait de sa complexité, elle a du mal à construire sa puissance et à se doter d'instruments d'influence politique sur la scène internationale, comme elle peine à couper le cordon ombilical avec les Etats-Unis. L'Europe est dotée d'instances supranationales, mais aussi de 27 Etats, lesquels ont chacun leur tradition diplomatique. Tant qu'elle sera plombée par des problèmes de politique interne et qu'elle ne sortira pas du nombrilisme qui la caractérise, l'Europe restera un acteur mineur sur la scène mondiale.

Propos recueillis par Patrick Camal

L'essor de nouvelles puissances : vers une redistribution du pouvoir mondial

Colloque, le vendredi 30 avril, à 9h30.

Avec notamment la participation de Nina Bachkatov (ULg), Mathieu Arès (université du Québec à Montréal), Jean-Jacques Kourliandsky (Institut des relations internationales et stratégiques, Paris).

Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.43.89, courriel sophie.wintgens@ulg.ac.be, programme complet sur le site www.depscpo.ulg.ac.be

